

## ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »  
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : **Site: www.dknews.dz / e-mail: contact@dknews.dz**  
**Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 28.05.33.32 / 028.05.31.61**

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Vendredi 26- samedi 27 décembre 2025 / 6-7 rajab 1447 - N° 3988 - 13<sup>e</sup> année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



Le député CHERBAL ABDELMADJID "ANTAR"  
[www.dknews.dz](http://www.dknews.dz)  
e-mail: contact@dknews.dz

DÉCÈS DU GÉNÉRAL  
MOHAMED BENDIDA

**Le président de  
la République présente  
ses condoléances**

P.3

ALGERIE - TUNISIE

**Alger et Tunis consolident  
leur coopération militaire  
face aux défis sécuritaires**

P.24

MARDI 30 DÉCEMBRE 2025 À 10H30

**Le Pr Gharnaout, président de  
la S.A.P et président de la Ligue  
arabe des maladies respiratoires  
invité du Forum de DK News**

P.2

## PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

# Le président de la République reçoit le recteur de la Grande mosquée de Paris



Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, jeudi à Alger, le recteur de la Grande mosquée de Paris, Chems-Eddine Hafiz. L'audience s'est déroulée en présence du conseiller auprès du président de la République, chargé de la Direction générale de la communication, M. Kamel Sidi Said. P.3

## BANQUE D'ALGÉRIE

**Fin de l'ère du cash libre,  
les dépôts en espèces  
désormais sous haute  
surveillance**

P.6

## ENSEIGNEMENT

**Les écoles privées : vers un  
nouveau cadre réglementaire  
axé sur la qualité et  
la spécialisation**

P.4

## ALGÉRIE - LIBYE

**Sur instruction du président de  
la République, le Général d'Armée  
Chaneighi signe le registre  
de condoléances au siège  
de l'ambassade libyenne**

P.24

## SANTÉ

**INTOLÉRANCE  
ALIMENTAIRE  
Comment  
la prévenir ?**

P.12-13

## FOOTBALL

**LIGUE 1 (14<sup>e</sup> JOURNÉE)  
Le MCA à un point  
du titre hivernal,  
lutte acharnée  
pour le podium**

P.21



**UNE FIGURE DU SAVOIR  
ET DE L'ENGAGEMENT  
HONORÉE PAR LE  
PRÉSIDENT DE LA  
RÉPUBLIQUE  
Cheikh Mohamed  
Salah Seddik  
décoré de l'Ordre  
du mérite national**

P.16

## BEJAIA

**Saisie spectaculaire  
de plus de 700 000  
comprimés  
d'ecstasy au port,  
un coup dur porté  
aux réseaux  
du trafic  
de drogues**

P.2

**MARDI 30 DÉCEMBRE 2025  
À 10H30**

**Le Pr Gharnaout, président de la S.A.P et président de la Ligue arabe des maladies respiratoires invité du Forum de DK News**



Le Forum DK News recevra, ce mardi 30 décembre 2025 à 10h30, le Pr Gharnaout Merzak, président de la Société algérienne de pneumologie (SAP) et président de la Ligue arabe des maladies respiratoires.

Il animera une conférence-débat consacrée à « la lutte contre les maladies respiratoires chroniques et la lutte contre la tuberculose en Algérie ».

Cette rencontre se tiendra au Centre de presse Cherbal Abdelmadjid, au siège du quotidien DK News, sis 3, rue du Djurdjura, Ben Aknoun - Alger.

## CHLEF

**Un réseau spécialisé dans le vol à l'intérieur de véhicules démantelé par la police**

Les services de la Sûreté de wilaya de Chlef ont enregistré un nouveau succès dans la lutte contre les atteintes aux biens, en élucidant une affaire de vol d'une somme d'argent commise à l'intérieur d'un véhicule touristique, en plein centre-ville.

Cette opération témoigne de la vigilance constante des services de sécurité et de leur détermination à protéger les citoyens et leurs biens.

Les faits ont été pris en charge par les éléments de la brigade de lutte contre la grande criminalité, relevant du service de la police judiciaire.

Grâce à un travail d'investigation minutieux, combinant des recherches de terrain et l'utilisation de moyens techniques spécialisés, les enquêteurs ont réussi à remonter la piste d'un réseau criminel structuré, composé de six individus.

Les investigations ont permis l'interpellation de deux éléments principaux, directement impliqués dans le vol, tandis que l'identité des quatre autres complices a été formellement établie.

Les enquêteurs ont également mis au jour le mode opératoire du groupe, reposant sur des actes de repérage ciblés des victimes et des interventions rapides, exécutées avec précision afin de commettre les vols avant de disparaître.

Selon les services de police, les recherches se poursuivent activement afin de localiser et d'appréhender les autres membres du réseau toujours en fuite. L'objectif est de clore définitivement cette affaire et de traduire l'ensemble des mis en cause devant la justice, conformément à la loi.

À l'issue des procédures légales en vigueur, les deux suspects arrêtés ont été présentés devant les juridictions compétentes près le tribunal de Chlef.

Ils devront répondre de plusieurs chefs d'accusation, notamment la constitution d'association de malfaiteurs, le vol en réunion et la dégradation de biens d'autrui.

Cette affaire illustre une nouvelle fois l'efficacité des services de sécurité dans la lutte contre les réseaux criminels organisés.

Elle envoie également un message clair : toute atteinte aux biens des citoyens fera l'objet d'un traitement rigoureux, dans le strict respect de la loi, afin de garantir la sécurité et la tranquillité publiques dans la wilaya de Chlef.

A.M

# CLIN D'EIL

Vendredi 26 - samedi 27 décembre 2025

## Horaire des prières

	06h26
Dohr :	12h49
Aср :	15h21
Maghreb :	17h38
Isha :	19h06

## MÉTÉO

Alger	16°	06°
Oran	17°	08°
Annaba	15°	05°
Béjaïa	15°	07°
Tamanrasset	26°	11°

## ORAN

**La police met fin aux agissements d'un dangereux dealer de psychotropes**



Les services de la Sûreté du pôle urbain de Misserghine ont porté un coup sévère au trafic de psychotropes en procédant à la neutralisation d'un individu considéré comme particulièrement dangereux, actif au sein d'un quartier résidentiel relevant de la commune.

Cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts soutenus menés par les services de sécurité pour lutter contre les réseaux de distribution de substances psychotropes et préserver la sécurité des citoyens.

Selon des sources sécuritaires, l'intervention a été rendue possible grâce à l'exploitation d'informations fiables parvenues aux services de police, faisant état de l'implication du suspect dans la commercialisation illicite de psychotropes.

Les investigations menées ont permis d'identifier précisément le mode opératoire de l'individu, qui avait transformé sa propre demeure, située à la cité des 1300 logements AADL, en un point de vente de substances interdites. L'opération de police s'est déroulée avec efficacité lorsque le mis en cause a été surpris à bord de son véhicule.

La fouille minutieuse de la voiture a conduit à la découverte et à la saisie de 900 comprimés de psychotropes, soigneusement dissimulés, confirmant ainsi son implication directe dans ce trafic.

Après son interpellation, le suspect a été conduit au siège de la sûreté pour les besoins de l'enquête.

À l'issue de son audition et après l'accomplissement des procédures légales en vigueur, il a été présenté devant les instances judiciaires compétentes, où il devra répondre des faits qui lui sont reprochés.

Cette opération illustre une nouvelle fois la vigilance et la détermination des services de sécurité à lutter sans relâche contre le fléau des drogues et des psychotropes, et à assainir les quartiers résidentiels de toute activité criminelle portant atteinte à la tranquillité et à la santé publique.

A.M

## BOUIRA

**Exercice virtuel de la protection civile pour tester l'activation du plan des secours**

Un exercice virtuel a été mené vendredi à Bouira par les services de la protection civile pour tester l'activation du plan d'organisation des secours de la wilaya, dans le cadre du renforcement de la préparation face aux différents risques. Grâce à cet exercice test, le plan d'organisation des secours de la wilaya de Bouira pour l'année 2025 a été activé, conformément aux dispositions de l'article 47 du décret exécutif n° 19/59, qui prévoit l'organisation d'exercices de simulation afin de tester les plans et d'évaluer leur efficacité opérationnelle sur le terrain, a expliqué à l'APS un officier de la protection civile, le Sous-lieutenant Youcef Abdat.

L'activation de ce plan a été décidée aujourd'hui par la wali de Bouira, Mme Houria Aggoune, et sur une proposition du directeur de la Protection Civile, le colonel Chergui Abdelkader, à travers un exercice de simulation sous forme de manœuvre de crues, ayant touché les zones de Bechloul Centre, El Adjiba, et la zone d'activités "ex TODINI" à El Asnam.

"Cet exercice simule des précipitations abondantes ayant entraîné une élévation du niveau des eaux, l'inondation de quartiers résidentiels, la coupure de certains axes routiers, l'isolement de citoyens à l'intérieur de véhicules et d'habitations, ainsi que des accidents de la circulation liés aux conditions météorologiques", a expliqué l'officier de la protection civile.

**LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ**  
**Mascara : arrestation de quatre personnes impliquées dans une affaire de détournement de fonds publics**

Les services de sûreté de la daïra de Sig, dans la wilaya de Mascara, ont récemment procédé à l'arrestation de quatre personnes impliquées dans une affaire de détournement de fonds publics au sein d'un bureau de poste de la ville de Sig, a indiqué, vendredi, un communiqué du bureau de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya.

Le communiqué précise que les faits de l'affaire remontent à la réception par les services de police d'un signalement émanant de l'unité de wilaya de l'entreprise "Algérie-Poste", faisant état d'un déficit financier dépassant 50,1 millions de DA, découvert lors d'une opération de passation de consignes entre le chef du centre postal de la ville de Sig et la caissière du même centre. Après confirmation de l'existence d'une anomalie financière à la suite du contrôle de la liquidité dans la chambre forte, le procureur de la République près le tribunal de Sig a été informé et a ordonné l'ouverture d'une enquête.

## L'Algérie renforce ses remparts face aux menaces invisibles

Face à l'évolution rapide des technologies et à l'émergence de nouvelles formes de conflits immatériels, l'Algérie s'engage résolument dans la consolidation de sa cohésion sociale et la protection de sa conscience collective.

C'est dans cette perspective que l'Institut national d'études de stratégie globale (INESG) a organisé, jeudi à Alger, une rencontre scientifique consacrée au thème : « La cohésion sociale et les guerres de conscience ».

Cette rencontre, organisée en coordination avec le Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), le Haut Conseil islamique (HCI) et l'Académie algérienne des sciences et technologies (AAST), a réuni des représentants de plusieurs ministères, d'institutions nationales, d'universités et de centres de recherche.

Les débats ont mis en lumière les dangers croissants des guerres cognitives, qui exploitent les outils numériques, les réseaux sociaux et les algorithmes pour influencer, manipuler et déstabiliser les sociétés.

Président l'ouverture de la conférence, le directeur général de l'INESG, Abdelaziz Medjahed, a souligné que cette rencontre visait à dépasser le cadre théorique pour traduire les idées en actions concrètes sur le terrain. L'objectif est clair : renforcer la

cohésion sociale et doter la société algérienne des mécanismes nécessaires pour faire face aux nouvelles menaces qui ciblent la conscience collective.

De son côté, le président du CNESE, Mohamed Boukhari, a mis en garde contre les manipulations algorithmiques opérées à travers les réseaux sociaux.

Ces pratiques, a-t-il expliqué, visent à démoniser les citoyens, à provoquer des crises artificielles, à déstabiliser les institutions et à rompre le lien entre les générations montantes et leur héritage historique. Il a toutefois salué l'approche proactive de l'Etat algérien, fondée sur l'intégration de la sécurité cognitive, de la résilience sociale et de la vigilance médiatique dans une vision globale plaçant le citoyen au cœur de l'équation nationale. Le président du HCI, Mabrouk Zaid El Kheir, a pour sa part insisté sur la nécessité de mobiliser toutes les énergies afin de resserrer les rangs et de défendre les constantes nationales.

Selon lui, la préservation de l'unité nationale et de la stabilité du pays passe par une conscience collective éclairée et an-

crée dans les valeurs fondamentales de la société.

Intervenant à son tour, le président de l'AAST, Mohamed Hichem Kara, a attiré l'attention sur les « guerres dormantes » visant la désintégration des nations à travers l'attaque de leur conscience.

Il a affirmé que l'Algérie dispose des capacités nécessaires pour relever ces défis, à condition de poursuivre les efforts de sensibilisation et de mobilisation collective.

Les travaux de cette rencontre ont également permis à plusieurs chercheurs et spécialistes d'aborder des thématiques liées aux risques des technologies modernes sur la conscience individuelle, aux tentatives de semer la discorde, aux guerres sectaires et à la déformation de l'image des institutions nationales.

Les participants ont unanimement appelé à renforcer l'immunité sociale, la citoyenneté et la vigilance dans tous les espaces, y compris le cyberspace, afin de protéger la société contre les algorithmes de déstabilisation.

AM

## RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ DE PROXIMITÉ De nouvelles Sûretés urbaines inaugurées à travers le pays

La consolidation de la sécurité de proximité figure parmi les priorités stratégiques de l'Etat. Dans cette optique, les autorités sécuritaires, en coordination avec les autorités locales, ont procédé à l'inauguration de nouveaux sièges de Sûreté urbaine dans plusieurs wilayas du pays, a annoncé jeudi le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre des directives du ministre de l'Intérieur, M. Saïd Sayoud, visant à renforcer la présence policière sur l'en-

semble du territoire national afin d'assurer la sécurité des citoyens, préserver l'ordre public et lutter efficacement contre toutes les formes de criminalité. La création de ces nouvelles structures répond à une approche globale axée sur la proximité, la prévention et la modernisation de l'action sécuritaire. Selon le communiqué officiel, ces inaugurations s'insèrent également dans le programme stratégique de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), qui œuvre à l'adaptation du dispositif sécuritaire aux mutations sociales

et urbaines. L'objectif est clair : rapprocher les services de police du citoyen, améliorer la réactivité des interventions et renforcer l'efficacité du travail de terrain. La multiplication des Sûretés urbaines permet non seulement une meilleure couverture sécuritaire des zones urbaines à forte densité démographique, mais aussi une prise en charge plus rapide des préoccupations quotidiennes des citoyens.

Ces structures constituent un maillon essentiel dans la prévention de la délinquance, la lutte contre les atteintes aux

biens et aux personnes, ainsi que dans la régulation de la circulation et la sécurisation des espaces publics.

À travers cette démarche, les pouvoirs publics réaffirment leur engagement en faveur d'une sécurité moderne, fondée sur la proximité, la prévention et la confiance entre la police et la population.

Une vision qui s'inscrit pleinement dans la stratégie nationale visant à renforcer la stabilité, la cohésion sociale et le sentiment de sécurité à l'échelle locale.

AM

## APN Des avancées législatives majeures pour la sécurité routière et la mémoire nationale, vers une Algérie plus sûre et consciente de son histoire

Dans une démarche historique et ambitieuse, l'Assemblée populaire nationale (APN) a franchi ce mercredi dernier, une étape décisive en adoptant deux textes législatifs majeurs, portant sur la sécurité routière et la reconnaissance de l'histoire nationale.

La plénière, présidée par M. Brahim Boughali, président de l'APN, a réuni la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Nadjiba Djilali, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, ainsi que plusieurs membres du Gouvernement, témoignant de l'importance de ces réformes dans l'agenda législatif national.

Le projet de loi portant code de la route, adopté à cette occasion, marque une avancée majeure dans la lutte contre les accidents de la route, qui constituent un enjeu crucial pour la sécurité des citoyens et la protection des biens publics et privés.

Le texte prévoit une série de dispositions visant à instaurer un équilibre entre prévention, sensibilisation et sanctions, afin de créer une véritable culture de sécurité routière.

Au cœur de cette réforme, la responsabilité pénale et civile des conducteurs et des autres parties impliquées dans des accidents est clairement définie, sur la base des enquêtes rigoureuses menées par les services de sécurité compétents.

Les infractions graves feront l'objet de sanctions plus strictes, tandis que les campagnes de sensibilisation, prévues par le texte, auront pour objectif de modifier les comportements à risque et d'encourager

le respect des règles de circulation.

Cette approche combinant dissuasion et prévention vise à réduire durablement le nombre d'accidents, tout en protégeant les vies humaines et en renforçant la sécurité sur l'ensemble du territoire national.

Parallèlement à cette réforme essentielle pour la sécurité des Algériens, l'APN a adopté à l'unanimité la proposition de loi criminalisant la colonisation française en Algérie.

Ce texte historique, structuré en cinq chapitres et 27 articles, s'inscrit dans une volonté forte de préserver la mémoire nationale et de reconnaître officiellement les crimes commis durant la période coloniale.

Fondée sur les principes du droit international, cette loi affirme le droit des peuples à la justice historique et à la fin de l'impunité, tout en établissant la responsabilité de l'Etat français pour son passé colonial.

La proposition de loi prévoit des mécanismes permettant d'obtenir reconnaissance et excuses officielles, considérées comme un préalable indispensable à toute réconciliation avec l'histoire nationale.

Elle inclut également des dispositions pénales visant à réprimer toute forme de glorification de la colonisation, affirmant la volonté de l'Algérie de protéger sa mémoire et de garantir la justice historique pour les générations présentes et futures.

En consacrant la mémoire collective, le texte reflète un engagement national à transmettre aux jeunes générations la vérité historique, tout en consolidant l'identité et la dignité du pays sur la scène

internationale. Ces deux avancées législatives témoignent de l'engagement de l'APN à conjuguer progrès social et justice historique, en plaçant au cœur de ses priorités la protection des citoyens et la sauvegarde de la mémoire nationale.

L'adoption simultanée de ces textes montre une approche équilibrée et cohérente, où la sécurité routière, le respect des lois et la conscience historique se complètent pour bâtir une Algérie plus sûre, responsable et fière de son identité.

Les experts et observateurs s'accordent à dire que le renforcement du code de la route et la criminalisation officielle de la colonisation française constituent des mesures à fort impact, non seulement sur le plan social et sécuritaire, mais également sur le plan diplomatique et culturel.

La société algérienne, qui fait face à des enjeux de sécurité et de mémoire, reçoit ainsi un signal fort de l'Assemblée : la protection de la vie humaine, la responsabilité et la justice historique sont des priorités nationales incontournables.

En adoptant ces textes, l'APN trace la voie vers un avenir où la sécurité des citoyens et la préservation de la mémoire collective ne sont plus de simples ambitions, mais des réalités concrètes et mesurables.

L'Algérie affirme ainsi sa capacité à légitimer avec rigueur et responsabilité, en conciliant modernité, sécurité et identité historique, pour construire un pays plus sûr, plus juste et plus conscient de son héritage.

AM

## PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE Le président de la République reçoit le recteur de la Grande mosquée de Paris

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, jeudi à Alger, le recteur de la Grande mosquée de Paris, Chems-Eddine Hafiz. L'audience s'est déroulée en présence du conseiller auprès du président de la République, chargé de la Direction générale de la communication, M. Kamel Sidi Said.

## DÉCÈS DU GÉNÉRAL MOHAMED BENDIDA Le président de la République présente ses condoléances

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé, jeudi, ses sincères condoléances, suite au décès du Général Mohamed Bendida, inspecteur de la Direction des relations extérieures et de la coopération du ministère de la Défense nationale. "C'est avec une grande tristesse et une profonde affliction que j'ai appris le décès, mercredi 24 décembre, du Général Mohamed Bendida, inspecteur de la Direction des relations extérieures et de la coopération du ministère de la Défense nationale", lit-on dans le message de condoléances du président de la République.

En cette douloureuse épreuve, j'adresse à la famille du défunt, ainsi qu'à l'ensemble des membres de l'Armée nationale populaire (ANP), mes sincères condoléances, les assurant de ma profonde compassion et priant Allah Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa Sainte Miséricorde, de l'accueillir dans Son Vaste Paradis et de prêter à ses proches patience et réconfort. A Allah nous appartenons et à Lui nous retournons", a ajouté le président de la République.

## Le Général d'Armée Saïd Chanegriha présente ses condoléances

Le ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le Général d'Armée Saïd Chanegriha, a adressé ses sincères condoléances à la famille du Général Mohamed Bendida, inspecteur de la Direction des relations extérieures et de la coopération du ministère de la Défense nationale, décédé mercredi soir. "Le Général Mohamed Bendida, inspecteur de la Direction des relations extérieures et de la coopération du ministère de la Défense nationale, est décédé hier soir mercredi 24 décembre 2025, suite à une longue maladie".

En cette circonstance, Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, présente en son nom et au nom de l'ensemble des personnels de l'ANP, ses sincères condoléances et fait part à la famille du défunt, de sa profonde compassion, priant Allah, Le Tout-Puissant, d'accorder au défunt Sa Sainte Miséricorde et de l'accueillir en Son Vaste Paradis parmi les Chouhada et les valeureux saints et d'octroyer à sa famille et ses proches tout le courage et la force en cette dure épreuve. A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons", lit-on dans le message de condoléances.

APS

## L'UNIVERSITÉ ALGÉRIENNE Un moteur stratégique du développement national à l'ère de l'économie de la connaissance

L'Université algérienne s'impose désormais comme un acteur central de la transformation économique et du développement durable du pays.

C'est ce qu'a affirmé le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari, lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales au Conseil de la nation, tenue jeudi à Alger sous la présidence de M. Azouz Nasri.

À travers une vision résolument tournée vers l'avenir, le ministre a mis en lumière le rôle stratégique que joue l'université en tant que véritable levier du développement national.

Selon M. Baddari, l'enseignement supérieur algérien ne se limite plus à sa mission académique classique.

Il s'inscrit désormais dans une dynamique globale fondée sur l'économie de la connaissance, l'innovation et la valorisation de la recherche scientifique, en parfaite cohérence avec les orientations du programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour la période 2024-2029.

Cette transformation structurelle se traduit concrètement par l'intégration de disciplines d'avenir dans les programmes de formation universitaire.

L'intelligence artificielle, la robotique, la cybersécurité, les systèmes autonomes, les mathématiques appliquées et les nanosciences figurent désormais au cœur de l'offre académique, notamment au sein du Pôle scientifique et technologique de Sidi Abdellah, présenté comme un modèle de l'université nouvelle génération.

Pour le ministre, ces choix stratégiques témoignent de l'alignement effectif de l'Algérie sur les standards internationaux de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

« Les résultats de ces investissements humains et technologiques seront visibles dans un horizon de cinq à dix ans », a-t-il souligné, insistant sur la formation d'ingénieurs hautement qualifiés capables de répondre aux défis économiques et technologiques du pays.

Les chiffres avancés par le ministre illustrent l'ampleur de cette dynamique.

En l'espace de deux ans, le secteur a enregistré 3.249 brevets d'invention, la création de 310 start-up, 2.611 micro-entreprises étudiantes, 430 filiales universitaires réparties sur 117 établissements, ainsi que 76 projets innovants directement orientés vers le tissu économique national.

Par ailleurs, M. Baddari a mis en avant les partenariats intersectoriels, notamment avec le secteur agricole.

Il a cité l'exemple du projet de production de fourrage dans le cadre de l'agriculture intelligente, fruit d'une collaboration entre le Centre de recherche scientifique et technique sur les régions arides (CRSTRA) de Biskra et le secteur de l'agriculture.

Un nouveau produit issu de cette coopération devrait prochainement être commercialisé sur le marché national.

À travers ces initiatives, l'université algérienne affirme son ambition : développer un pilier de la souveraineté scientifique, économique et technologique du pays.

AM

## EMPLOI

### M. Abdelhak Saihi impulse une nouvelle dynamique de performance au sein de PRESTIMED

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, M. Abdelhak Saihi, a présidé, mercredi à Alger, une importante réunion d'évaluation consacrée aux activités de l'Entreprise de médecine du travail PRESTIMED.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre du suivi permanent et de l'amélioration continue de la performance des organismes relevant du secteur, a indiqué jeudi un communiqué du ministère.

Lors de cette réunion stratégique, le ministre a suivi un exposé détaillé présenté par le Directeur général de PRESTIMED, portant sur le bilan global des activités réalisées au cours de la période écoulée.

La présentation a mis en lumière les résultats positifs obtenus dans le cadre des missions confiées à l'entreprise, notamment en matière de prévention sanitaire, d'examens médicaux périodiques des travailleurs et de dépistage précoce des maladies professionnelles, piliers essentiels de la politique nationale de santé au travail.

Le responsable de PRESTIMED

MED a également passé en revue les conventions conclues avec un large éventail d'entreprises économiques et d'administrations publiques, traduisant la confiance accordée à l'entreprise et le rôle croissant qu'elle joue dans l'accompagnement médical des travailleurs à travers différents secteurs d'activité.

L'exposé a, en outre, porté sur le plan d'action de l'entreprise pour l'année 2026, ainsi que sur ses principaux axes de développement, orientés vers la modernisation, l'élargissement territorial et l'amélioration continue de la qualité des prestations.

À l'issue de cette présentation, M. Saihi a formulé une série d'orientations et d'instructions claires à l'intention des cadres de PRESTIMED.

Il a insisté sur « la nécessité de maintenir la bonne dyna-

mique que connaît l'entreprise », tout en appelant à l'extension progressive de son champ d'intervention à d'autres wilayas du pays, afin de garantir une couverture plus équitable et plus efficace des services de médecine du travail.

Le ministre a également mis un accent particulier sur l'accélération du processus de transformation numérique, soulignant l'importance de l'intégration des technologies modernes dans la gestion médicale et administrative.

Il a plaidé pour le développement de plateformes numériques performantes, favorisant l'échange sécurisé de données entre PRESTIMED et ses partenaires, dans le strict respect des normes nationales en matière de protection des données médicales.

Par ailleurs, M. Saihi a en-

couragé l'intégration de l'intelligence d'affaires dans l'analyse des données sanitaires, afin d'améliorer la prise de décision et de renforcer l'efficacité des actions de prévention.

Il a aussi appelé à une meilleure harmonisation entre les systèmes d'information de PRESTIMED et ceux des autres structures du secteur, ainsi qu'au renforcement de la coordination avec les établissements publics de santé.

En réaffirmant le rôle stratégique de PRESTIMED dans la protection de la santé des travailleurs, le ministre a souligné que le dépistage précoce des maladies professionnelles constitue un levier essentiel pour préserver le capital humain national et améliorer durablement les conditions de travail à travers le pays.

AM

## ENSEIGNEMENT

### Les écoles privées : vers un nouveau cadre réglementaire axé sur la qualité et la spécialisation

Le secteur de l'enseignement privé s'apprête à entrer dans une nouvelle phase réglementaire, marquée par des exigences accrues en matière de qualité, de spécialisation et de conformité aux orientations stratégiques de l'État.

C'est ce qu'a annoncé, jeudi dernier, à Alger, le ministre de l'Éducation nationale, Mohammed Seghir Sadaoui, lors d'une séance plénière au Conseil de la nation consacrée aux questions orales adressées aux membres du Gouvernement. Le ministre a précisé que l'octroi des agréments aux écoles privées reprendra dès la publication officielle du nouveau cahier des charges, actuellement au niveau du Secrétariat général du Gouvernement.

Ce document vise à adapter le cadre réglementaire aux évolutions du système éducatif et à corriger les insuffisances constatées ces dernières années.

Selon M. Sadaoui, le ministère œuvre à orienter les établissements privés vers de nouvelles spécialités, en cohérence avec la politique nationale d'amélioration de la

qualité de l'enseignement. Il a souligné que cette orientation s'inscrit dans une démarche globale visant à encourager l'investissement éducatif ciblé et à répondre aux besoins réels du système scolaire.

Le ministre a rappelé que l'Algérie compte actuellement 628 établissements d'enseignement privés répartis sur 38 wilayas.

L'agrément de nouveaux établissements, a-t-il précisé, reste conditionné au respect strict des normes définies par le ministère, à la carte scolaire nationale et à la finalisation des dossiers relatifs à l'ouverture d'établissements spécialisés, actuellement en cours d'étude.

Revenant sur l'historique du secteur, M. Sadaoui a indiqué que l'ouverture des écoles privées avait été autorisée entre 2004 et 2005 sur la base d'un cahier des charges précis, imposant notamment l'application des programmes officiels.

Toutefois, en 2022, des inspections ont révélé que certains établissements ne respectaient pas les conditions réglementaires, profitant d'un déficit de contrôle.

Cette situation a conduit à la suspension de l'octroi des agréments et à la mise en place d'une commission multisectorielle chargée d'élaborer un nouveau cahier des charges plus adapté.

Le ministre a également rappelé les orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, appelant à diriger les écoles privées vers des spécialités d'avenir, en phase avec les efforts de l'État pour introduire de nouvelles disciplines scientifiques telles que l'informatique, la cybersécurité, les nanosciences et l'intelligence artificielle.

Enfin, abordant la question du rapprochement des centres d'examen du Baccalauréat des candidats, M. Sadaoui a assuré que toutes les mesures ont été prises pour garantir le confort des élèves.

Des dispositifs ont été mis en place, en coordination avec d'autres secteurs, pour ouvrir des maisons de jeunes, des mosquées et diverses structures publiques, afin d'offrir aux candidats des espaces de repos et de révision.

AM

## RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

### Vers des programmes allégés et des filières adaptées aux métiers de demain

La refonte des programmes de l'enseignement secondaire s'impose comme une priorité stratégique pour le système éducatif national.

La Commission nationale de la qualité de l'enseignement a récemment recommandé de recentrer les cursus du cycle secondaire sur les matières fondamentales propres à chaque filière, tout en réduisant ou réorientant les disciplines secondaires non directement liées à la spécialité choisie.

Ces recommandations ont été rendues publiques à travers un communiqué du ministère de l'Éducation nationale, à l'issue d'une réponse du ministre, M. Mohammed Seghir Sadaoui, à une question orale posée lors de la première séance plénière du Parlement de l'enfant algérien. La question portait sur la

possibilité d'alléger les programmes jugés lourds aux cycles moyen et secondaire.

Selon le ministère, la Commission nationale de la qualité de l'enseignement a conduit une étude approfondie des programmes actuels, s'appuyant sur des comparaisons internationales et les meilleures pratiques éducatives en vigueur, tout en tenant compte des besoins réels des élèves et des attentes de la société.

L'objectif principal de cette réforme est clair : moderniser les curricula afin d'intégrer les nouvelles connaissances scientifiques et technologiques, tout en offrant aux élèves un environnement pédagogique plus cohérent, équilibré et orienté vers l'excellence.

Pour le cycle secondaire, la commission préconise une concentration accrue sur les

matières fondamentales proches à chaque filière.

Cette orientation vise à permettre aux élèves d'approfondir leurs compétences essentielles, de mieux maîtriser les applications pratiques et de renforcer leur préparation aux études supérieures.

Les matières secondaires, lorsqu'elles ne sont pas directement liées à la spécialité, devraient être allégées ou orientées.

Dans cette même logique d'anticipation, la commission recommande la création d'une nouvelle filière en informatique et technologies de l'information au sein de l'enseignement secondaire général et technologique.

Une initiative stratégique destinée à préparer les élèves aux spécialités de pointe, notamment dans les domaines de l'intelligence artificielle, de

la cybersécurité et des nanotechnologies, en vue d'une orientation vers les grandes écoles et universités spécialisées.

Concernant le cycle moyen, la commission insiste sur la nécessité d'alléger le contenu des matières afin de permettre aux élèves de découvrir l'ensemble des disciplines avant d'effectuer un choix éclairé au secondaire, en adéquation avec leurs capacités et aspirations.

Pour M. Sadaoui, cette réforme s'inscrit dans une démarche globale visant à adapter l'école algérienne aux exigences de l'époque, à améliorer les conditions d'apprentissage et à préparer une génération capable de relever les défis scientifiques, technologiques et économiques de demain.

AM

## TISSEMSILT

**Le wali inspecte les projets du secteur de l'éducation et insiste sur la qualité et l'accélération des travaux**

Dans le cadre du suivi rigoureux des projets de développement local et de l'amélioration continue des services publics, notamment dans le secteur sensible de l'éducation, le wali de la wilaya de Tissemsilt, M. Bouzaïd Fethi, a effectué, ce mercredi dernier, une visite de terrain d'inspection consacrée à l'évaluation de l'état d'avancement de plusieurs infrastructures éducatives, au premier rang desquelles figure le projet de réalisation d'une école primaire de type 2 à haï Hassene Abdelkader, dans la commune de Tissemsilt.

Cette sortie s'inscrit dans une démarche proactive visant à garantir la concrétisation effective des projets structurants, tout en veillant au respect des délais contractuels et des normes de qualité exigées par les pouvoirs publics.

Le wali était accompagné, lors de cette visite, par une délégation officielle. Sur place, le premier responsable de l'exécutif local a reçu des explications détaillées de la part des responsables techniques et des représentants de l'entreprise chargée de la réalisation, portant sur les différentes phases d'exécution du projet, le taux d'avancement des travaux, ainsi que les contraintes éventuelles rencontrées sur le terrain.

Dans son intervention, le wali a souligné l'importance stratégique de cette



infrastructure éducative, appelée à jouer un rôle déterminant dans l'amélioration des conditions de scolarisation des élèves, notamment à travers la réduction de la surcharge pédagogique constatée dans plusieurs établissements de la commune.

Il a rappelé que l'investissement dans l'éduca-

tion demeure un choix prioritaire de l'État, en raison de son impact direct sur la formation des générations futures et le développement durable du territoire.

M. Bouzaïd Fethi a, par ailleurs, donné des instructions fermes aux maires d'ouvrage et aux entreprises concernées afin de renforcer les

moyens humains et matériels sur le chantier, dans le but d'accélérer le rythme des travaux et de garantir la livraison du projet dans les délais impartis, fixés au premier trimestre de l'année 2026.

Il a également insisté sur la nécessité absolue du respect des normes de qualité, tant sur le plan structurel que fonctionnel, appelant à éviter toute forme de négligence susceptible de compromettre la durabilité de l'ouvrage.

Cette visite traduit la volonté des autorités locales d'assurer un suivi de proximité des projets publics et de faire de l'éducation un levier central du développement local, à travers des infrastructures modernes, fonctionnelles et adaptées aux besoins croissants de la population scolaire de la wilaya de Tissemsilt.

AM

**Quatre centres de stockage de céréales raccordés au réseau électrique**

La wilaya de Tissemsilt franchit une nouvelle étape dans le renforcement de ses infrastructures agricoles avec le raccordement de quatre centres de proximité de stockage des céréales au réseau électrique.

L'information a été annoncée jeudi par la Direction de la distribution de l'électricité et du gaz de la wilaya, soulignant l'importance stratégique de cette opération pour la sécurité alimentaire.

Réalisés au cours de l'année 2025, ces centres ont été mis à la disposition de la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) de Tissemsilt. Les services de la société Sonelgaz ont accordé une attention particulière à leur raccordement

afin de garantir des conditions optimales de fonctionnement, notamment en matière de conservation des céréales et de gestion logistique.

Les centres situés dans les communes de Laâyoune, Theniet El Had, Bordj Bouaâma et Ammari ont ainsi été raccordés au réseau électrique, pour une enveloppe financière globale dépassant 2,1 milliards de dinars algériens.

Cette opération permet d'assurer la continuité des activités de stockage, de préserver la qualité des récoltes et de réduire les pertes post-récolte.

Selon la direction concernée, le raccordement se poursuit pour les autres centres de proximité, dont la capacité de stockage est estimée à

50.000 quintaux par infrastructure.

À terme, ces équipements contribueront à renforcer les capacités globales de stockage de la wilaya et à soutenir les agriculteurs locaux.

Il est à noter que la wilaya de Tissemsilt a bénéficié de la réalisation de sept centres de proximité de stockage des céréales, en plus d'un silo métallique de grande capacité implanté dans la région de Sidi Mansour, commune de Khemisti, pouvant contenir jusqu'à 200.000 quintaux.

Ces projets s'inscrivent dans la stratégie nationale visant à améliorer la gestion des stocks céréaliers et à renforcer la sécurité alimentaire du pays.

AM

**BOUIRA****Une production de 5,5 millions de litres d'huile d'olive attendue**

La cueillette des olives bat son plein à travers les différentes communes de la wilaya de Bouira, où la direction des services agricoles (DSA) table sur une production de 5,5 millions de litres d'huile d'olive pour la campagne 2025-2026.

La campagne oléicole a déjà commencé depuis quelques semaines à travers plusieurs oliveraies et champs oléicoles répartis sur les différentes communes de la wilaya à l'image de Lakhdaria, M'Chedallah, Ain Bessam, Bechloul, El Adjiba, El Asnam, et bien d'autres connues pour leur production abondante

d'huile d'olive.

"Cette saison, nous nous attendons à une production de 5,5 millions de litres de l'huile d'olive, soit une baisse de la production par rapport à l'année précédente qui a connu une production de 6,5 millions de litres", a déclaré à l'APS le directeur des services agricoles, Zine Labidine Bendjaballah.

Cette baisse est due à plusieurs facteurs dont le dérèglement climatique qui affecte la floraison et la pollinisation, selon le même responsable.

A travers certains champs et oliveraies à El Adjiba, Bechloul et

M'Chedallah, les oléiculteurs et les paysans locaux s'attendent à la baisse de la production oléicole, en raison des aléas climatiques, notamment le manque de la pluviométrie.

Mohamed-Said, un oléiculteur de Semmaché (El Adjiba), explique la baisse de la production des olives à "l'alternance qui caractérise l'olivier, un phénomène cyclique qui fait qu'une année de forte production est suivie d'une année de faible production".

Cette régression de production n'a, toutefois, pas empêché les oléiculteurs de sortir dans leurs

champs pour cueillir les olives dans la même ambiance de joie et d'entraide qui marque la saison oléicole chaque année.

Pour réussir la campagne, plus de 230 huileries dont 43 traditionnelles, 86 semi-automatiques et 106 automatiques sont ouvertes depuis le début de la cueillette des olives pour recevoir les quantités des olives cueillies.

La wilaya de Bouira compte une superficie oléicole globale de 37.000 hectares, dont plus de 28.000 ha en production, selon les données de la DSA.

**EL TARF****127 autorisations de fonçage de puits agricoles accordées depuis début 2025**

La direction des services agricoles (DSA) de la wilaya d'El Tarf a accordé 127 autorisations de fonçage de puits agricoles depuis le début de l'année 2025 à travers le guichet unique dédié à cette opération, a-t-on appris jeudi auprès de cette direction.

Ces autorisations portent sur le fonçage de 127 forages d'irrigation agricole destinés aux cultures stratégiques dont celle des fourrages ainsi qu'aux autres cultures dont la viticulture et l'agrumiculture qui font la réputation de cette wilaya, a indiqué le chef du service de mobilisation des ressources hydrauliques à cette direction, Abdelkrim Salem.

L'opération s'inscrit dans le cadre des efforts d'appui au secteur et de consolidation des ressources hydrauliques dirigées vers l'irrigation, selon la même source qui a ajouté que l'octroi de ces autorisations vise à accompagner les agriculteurs et leur permettre d'exploiter l'eau en irrigation d'une manière légale et organisée dans le respect des normes techniques et écologiques liées à la préservation de la nappe phréatique.

Le même cadre a ajouté que 61 dossiers de demande d'autorisation de fonçage de puits agricoles sont actuellement traités, soulignant que les procédures légales seront effectuées dont les relevés de terrain à réaliser par la commission technique de l'Agence nationale de ressources hydrauliques pour désigner l'endroit de fonçage du puits avant l'octroi de l'autorisation signée par le wali.

La wilaya d'El Tarf a enregistré un accroissement de la surface agricole irriguée passée de 14.000 hectares durant la saison agricole 2024-2025 à 20.000 hectares durant l'actuelle saison 2025-2026, a-t-on indiqué.

L'étude des dossiers de fonçage de puits est menée en coordination avec plusieurs instances concernées dont les deux directions des services agricoles et de l'environnement pour assurer une exploitation rationnelle des ressources hydrauliques et empêcher tout fonçage anarchique.

**TIARET****Lancement des travaux de raccordement de près de 150 foyers au gaz naturel à Tida**

Les travaux de raccordement de 146 foyers au réseau de gaz naturel ont récemment débuté au niveau du groupement d'habitat Ouled-Sidi-Ahmed, dans la commune de Tida de la wilaya de Tiaret, a-t-on appris, jeudi, auprès de la Direction locale de l'énergie et des mines.

Le chef du service de l'électricité et du gaz à la Direction, Abdelkader Safa, a souligné que ce projet d'importance bénéficiera à plus de 700 citoyens. La durée de réalisation a été fixée à trois mois, pour une enveloppe financière de 28 millions de dinars algériens.

Ce projet s'inscrit dans le cadre du programme financé par le Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales, au titre de l'exercice précédent. Ce programme a permis l'inscription d'opérations visant le raccordement de 1.117 foyers au gaz naturel, répartis sur 12 zones relevant de 11 communes à travers la wilaya. Il s'inscrit dans une démarche d'amélioration des conditions de vie des citoyens, notamment dans les zones rurales et éloignées, et de renforcement des réseaux énergétiques, contribuant ainsi au développement local, a-t-on souligné.

APS

## BANQUE D'ALGÉRIE

### Fin de l'ère du cash libre, les dépôts en espèces désormais sous haute surveillance

La Banque d'Algérie franchit un nouveau cap dans l'encadrement des flux financiers en imposant un resserrement inédit des conditions de dépôt en espèces, en particulier pour les comptes commerciaux.

À travers une note officielle adressée aux établissements bancaires le 22 décembre 2025, l'institution monétaire affirme clairement sa volonté de réduire drastiquement le recours au cash, considéré comme un vecteur de risques élevés pour la transparence et la sécurité du système financier.

Longtemps perçus comme une pratique courante, notamment dans les activités commerciales et chez les opérateurs économiques peu banarisés, les versements en espèces ne constituent plus la norme.

#### Désormais, ils deviennent l'exception.

Sous le principe explicite de « tolérance risque zéro », la Banque d'Algérie impose une nouvelle logique : les paiements scripturaux « virements, chèques et autres instruments bancaires traçables » s'imposent comme la règle, tandis que le cash est strictement encadré.

#### Un changement de paradigme assuré

La note n°02/DGIG/2025, citée par le journal électronique Algérie 360, marque une rupture nette avec certaines pratiques encore répandues dans le tissu économique national.

Elle précise sans ambiguïté que l'alimentation des comptes commerciaux doit, en principe, se faire par des moyens de paiement scripturaux.

Les dépôts en espèces ne peuvent être autorisés que dans des « cas exceptionnels dûment justifiés ».

Autrement dit, la logique s'inverse : ce n'est plus à la banque de tolérer les versements en cash, mais au client de démontrer leur légitimité, leur cohérence et leur conformité avec son activité réelle.

L'objectif affiché est clair : réduire les flux financiers opaques, améliorer la traçabilité des opérations et renforcer la lutte contre les circuits informels.

#### Qui est concerné par ces nouvelles règles ?

Si la mesure ne vise pas explicitement une catégorie précise de clients, elle cible en priorité les comptes commerciaux et les opérateurs économiques habitués à manipuler des volumes importants d'espèces.

Les commerçants et entrepreneurs devront désormais adapter leurs pratiques, soit en fractionnant leurs dépôts dans des limites acceptables, soit, plus fondamentalement, en réduisant le recours au cash au profit d'instruments bancaires traçables.

Selon des spécialistes du secteur bancaire, cette évolution s'inscrit dans



une stratégie globale de maîtrise des risques, alignée sur les standards internationaux en matière de gouvernance financière.

Les dépôts en espèces étant considérés comme présentant un « niveau de risque élevé », leur restriction apparaît comme une mesure préventive destinée à protéger l'intégrité du système financier national.

#### Des contrôles renforcés et une vigilance accrue

Au-delà de la question du cash, la Banque d'Algérie insiste sur la cohérence globale des opérations bancaires. Toutes les transactions doivent être en adéquation avec le profil du client, son historique financier et les informations détenues par la banque.

Les établissements sont appelés à exercer un contrôle renforcé, portant non seulement sur l'origine des fonds, mais aussi sur leur volume, leur fréquence et leur logique économique.

#### Cette approche repose sur une analyse des risques approfondie.

Les clients ou opérations présentant un niveau de risque élevé feront l'objet de diligences renforcées, conformément aux principes internationaux de conformité bancaire.

Les banques deviennent ainsi des acteurs clés dans la prévention des opérations suspectes et la détection des flux financiers non justifiés.

#### Un cadre juridique consolidé

Pour appuyer ce durcissement, la Banque d'Algérie rappelle l'application rigoureuse de plusieurs textes réglementaires de référence.

Il s'agit notamment du règlement n°24-03 du 24 juillet 2024, modifié et complété, relatif à la prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive, ainsi que de l'instruction n°03-24 du 24 novembre 2024, portant sur le devoir de vigilance.

Ces textes constituent l'ossature ju-

ridique du nouveau dispositif. Ils traduisent la volonté des autorités monétaires de renforcer la fiabilité du système bancaire, de limiter les opérations non transparentes et de consolider la confiance dans les circuits financiers formels.

#### Une vigilance sans exclusion

Consciente des impacts potentiels d'un tel resserrement, la Banque d'Algérie tient toutefois à préciser que ces mesures ne doivent pas entraîner l'inclusion financière.

Les particuliers, les petites structures et les clients présentant un faible niveau de risque ne doivent pas être pénalisés par une application rigide ou mécanique des règles.

L'institution appelle ainsi les banques à faire preuve de discernement.

L'objectif n'est pas d'exclure les acteurs économiques réguliers, mais de cibler les zones à risque et de prévenir les dérives.

Les dossiers clairs, les flux identifiables et les activités cohérentes continueront de bénéficier d'un traitement normal.

#### Vers une économie plus transparente

En fermant progressivement le « robinet du cash », la Banque d'Algérie envoie un signal fort : l'économie nationale doit évoluer vers plus de transparence, de traçabilité et de discrétion financière.

Cette orientation, bien que contrainte pour certains acteurs, s'inscrit dans une dynamique de modernisation du système bancaire et de consolidation de la confiance.

À terme, cette réforme pourrait contribuer à réduire l'économie informelle, à améliorer la collecte de l'information financière et à renforcer la crédibilité du secteur bancaire algérien.

Une transition délicate, mais assumée, vers un modèle où le cash n'est plus roi, mais strictement surveillé.

A. M.

## BEA

### Lancement en janvier d'une plateforme dédiée aux opérations de Bourse

La Banque extérieure d'Algérie (BEA) compte lancer, à partir de janvier prochain, un nouveau service numérique dédié à l'émission des ordres d'achat et de vente à la Bourse d'Algier, via son site web et application mobile (Mobile BEA), a indiqué un communiqué de la banque publique.

Cette plateforme constitue "un moyen électronique sécurisé permettant aux clients d'émettre à distance des ordres d'achat et de vente de valeurs mobilières, sans nécessité de déplacement ni de procédures manuelles, tout en offrant la possibilité de suivre et de gérer les portefeuilles d'investissement avec facilité et fluidité", précise la même source.

Ce service numérique, dénommé "la Bourse digitale", s'inscrit, ajoute-t-on, dans les efforts de la banque visant à

accélérer la transformation numérique dans le secteur bancaire.

A travers cette prestation, la BEA confirme sa démarche "vers l'élargissement de la base des investisseurs et le renforcement de l'inclusion financière, grâce à une plateforme numérique à haute performance respectant les normes de qualité et de sécurité, et qui permet la négociation de plusieurs instruments financiers, notamment les actions et les obligations", dans le cadre de l'engagement continu de la banque à développer des services numériques en phase avec les transformations technologiques et les besoins du marché, selon la même source.

APS

## LA FORMATION PROFESSIONNELLE AU CŒUR DES MUTATIONS ÉCONOMIQUES

### Cap sur l'employabilité et l'attractivité pour les jeunes

La ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nacima Arhab, a affirmé, jeudi dernier, à Aïn Defla, que son département s'inscrit résolument dans une démarche d'adaptation aux mutations économiques profondes et aux exigences du marché du travail, afin de faire de la formation professionnelle une option attractive, crédible et porteuse d'avenir pour les jeunes.

Dans une déclaration à la presse à l'issue d'une visite de travail dans la wilaya, la ministre a souligné que son secteur œuvre à aligner les offres de formation sur les besoins réels et évolutifs de l'économie nationale, dans un contexte marqué par une croissance accélérée, une diversification des activités et une transformation numérique croissante.

L'objectif, a-t-elle précisé, est de permettre aux jeunes d'acquérir des compétences professionnelles solides leur garantissant une insertion rapide et durable dans le monde du travail.

Mme Arhab a insisté sur le fait que les mutations économiques actuelles, notamment l'essor des technologies numériques et l'émergence de nouveaux métiers, imposent une refonte continue des programmes de formation, ainsi qu'une ouverture accrue sur l'environnement économique.

Cette approche passe par la facilitation de l'accès précoce des jeunes au monde professionnel, à travers l'apprentissage des compétences numériques, techniques et entrepreneuriales en adéquation avec les exigences des métiers modernes.

Lors de sa visite de plusieurs sites industriels et agricoles à Aïn Defla, la ministre a mis en exergue l'évolution du tissu économique de la wilaya, soulignant que celui-ci ne se limite plus au seul secteur agricole.

Il s'étend désormais aux domaines industriels et des services, ce qui requiert, selon elle, l'élaboration de plans de formation ciblés, capables d'accompagner les investisseurs et de répondre à la demande croissante en main-d'œuvre qualifiée.

La ministre a également assisté à une présentation de prototypes de micro-entreprises créées par des diplômés du secteur, ainsi qu'aux activités d'un centre d'entrepreneuriat.

À cette occasion, elle a insisté sur l'importance de promouvoir l'esprit d'initiative, l'innovation et l'auto-emploi, considérés comme des leviers essentiels pour l'intégration économique des jeunes et la création de richesse au niveau local.

En clôture de sa visite, Mme Arhab a supervisé la signature d'une convention de partenariat entre la Direction de la formation et de l'enseignement professionnels et la Direction de l'administration locale de la wilaya.

Cette convention porte sur la formation des agents de maintenance des communes, au niveau d'établissements de formation qualifiés, renforçant ainsi les capacités locales et la qualité des services publics.

Une initiative qui s'inscrit dans une vision globale visant à faire de la formation professionnelle un pilier du développement économique et social.

A. M.

## ALGERIE

## Une révolution productive, l'investissement national au cœur de la substitution aux importations

L'Algérie s'inscrit résolument dans une dynamique ambitieuse de transformation économique, centrée sur le renforcement de la production nationale et l'investissement productif, leviers essentiels pour consolider la substitution aux importations et développer une économie compétitive.

Cette orientation stratégique a été au cœur d'une journée d'étude organisée mercredi dernier à Alger par l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), au Palais des expositions, en marge de la 33<sup>e</sup> édition de la Foire de la production algérienne (FPA 2025).

Placée sous le slogan « Orienter l'investissement pour une production nationale forte et diversifiée », la rencontre a rassemblé les plus hautes autorités gouvernementales, dont le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, M.Kamel Rezig, la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Mme Amel Abdellatif, le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, M.Yacine El-Mahdi Oualid, ainsi que le directeur général de l'AAPI, M. Omar Rekkache, le directeur général des Douanes algériennes, le général-major Abdelhafid Bekhouche, et des représentants d'organisations patronales, de chambres de commerce et de nombreux acteurs économiques.

### Une transformation notable du tissu productif national

Lors de son intervention, M.Kamel Rezig a rappelé que le tissu productif national a connu depuis 2020 une évolution spectaculaire, fruit de la vision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et du savoir-faire local.

« Cette progression a permis à l'Algérie de produire localement de nombreux biens qui étaient auparavant importés, d'ouvrir de nouveaux marchés à l'export et de renforcer la compétitivité de nos entreprises à l'échelle internationale », a-t-il précisé.

Le ministre a insisté sur les potentialités humaines et matérielles considérables dont dispose le pays.

« Nous disposons des capacités pour substituer une large partie des produits importés par des produits nationaux de qualité, dans un cadre économique structuré autour de l'investissement productif.

Il est primordial d'orienter les investissements vers des secteurs stratégiques à forte valeur ajoutée pour consolider cette dynamique », a-t-il ajouté.

### Des résultats concrets et mesurables

Mme Amel Abdellatif a détaillé les résultats obtenus par le pays dans le développement du tissu économique national entre 2020 et 2025.

Elle a indiqué que plus de 36 000 nouvelles entreprises ont été créées dans plusieurs secteurs clés, notamment le BTP, les industries électriques, électroniques et électroménagères, ainsi que les industries de transformation du plastique, du bois et du verre.

Les industries pharmaceutiques et agroalimentaires ont également enregistré une croissance notable.

« Cette évolution est le résultat d'une série de mesures incitatives introduites dans les lois de finances successives, visant à encourager la

production nationale, protéger le produit local et réduire les coûts pour les entreprises productives », a souligné Mme Abdellatif.

Elle a ajouté que ces mesures ont permis d'augmenter l'attractivité et la durabilité de l'investissement productif, tout en renforçant la compétitivité des entreprises locales sur les marchés internationaux.

La ministre a également mis en avant le rôle central de son ministère dans l'orientation de l'investissement.

Grâce à des outils réglementaires, marchands et numériques, le ministère analyse les déséquilibres économiques, étudie les indicateurs de l'offre et de la demande et oriente les capitaux vers des filières présentant des besoins structurels ou stratégiques.

« La modernisation des réseaux de distribution, le développement des espaces commerciaux et le renforcement du lien direct entre producteurs et distributeurs permettent de réduire le rôle des intermédiaires informels, qui faussent les prix et freinent l'investissement productif », a-t-elle ajouté.

### La numérisation au service de la stratégie économique

Un autre point fort abordé lors de la rencontre a été la digitalisation du suivi économique, qui constitue un levier stratégique pour le contrôle des produits de consommation, la surveillance des flux économiques et la régulation des prix en temps réel.

Cette approche permet une analyse précise et rapide des déséquilibres du marché, offrant aux pouvoirs publics la possibilité d'ajuster les politiques économiques de manière proactive.

Dans ce cadre, le recensement économique national a été présenté comme un outil clé pour comprendre le tissu productif du pays et évaluer les capacités de production, offrant ainsi une vision claire des besoins et opportunités à exploiter.

### La substitution aux importations, un choix stratégique

Le directeur général de l'AAPI, M. Omar Rekkache, a rappelé que la substitution aux importations n'est pas une mesure conjoncturelle, mais une stratégie de long terme, inscrite parmi les priorités du développement économique et industriel.

« Cette stratégie nécessite une approche intégrée, combinant politiques d'investissement et politiques commerciales, pour répondre efficacement aux besoins nationaux tout en exploitant les opportunités du commerce extérieur », a-t-il expliqué.

Le général-major Abdelhafid Bekhouche a ajouté que la coordination entre les différents ministères, établissements publics et acteurs économiques est essentielle pour optimiser l'impact des politiques de substitution aux importations, stimuler l'investissement productif et assurer une répartition équilibrée des ressources dans les secteurs prioritaires.

### Des secteurs clés en pleine expansion

Plusieurs secteurs ont été cités comme étant au cœur de cette stratégie de substitution aux importations et de diversification productive : Industries électroménagères et électroniques : de nouvelles usines de production de téléviseurs, réfrigérateurs et climatiseurs permettent de répondre à la demande locale et d'exporter vers la région.

Agroalimentaire : le développement des filières laitières, des produits transformés et des conserves contribue à réduire la dépendance aux importations alimentaires.

Pharmaceutique : plusieurs laboratoires nationaux produisent désormais des médicaments de première nécessité, renforçant la souveraineté sanitaire du pays.

BTP et matériaux de construction : la production locale de ciment, acier et autres matériaux a permis de réduire significativement l'importation et de soutenir les grands projets d'infrastructure.

Industries de transformation : plastique, bois et verre bénéficient d'un encadrement renforcé pour produire localement et exporter vers la région MENA.

### Une stratégie de croissance inclusive et durable

Les intervenants ont insisté sur le fait que le développement de la production nationale constitue un vecteur de souveraineté économique, de création d'emplois et de stabilité sociale. Promouvoir une économie résiliente, capable de répondre aux défis internationaux, tout en réduisant la dépendance aux importations, est devenu un objectif central de l'Etat.

La rencontre a également souligné la nécessité de soutenir l'innovation industrielle, de renforcer la formation professionnelle et de valoriser les compétences locales, afin de créer une économie dynamique, diversifiée et compétitive sur le plan international.

### Vers une nouvelle ère de l'investissement productif

En conclusion, cette journée d'étude a mis en lumière les succès déjà réalisés par le tissu productif national et les opportunités considérables offertes par l'Algérie pour développer une économie compétitive, résiliente et diversifiée.

L'engagement des pouvoirs publics à soutenir les entreprises locales, moderniser les mécanismes de régulation et orienter l'investissement vers les secteurs stratégiques est clair et déterminé.

Avec ses atouts humains, matériels et industriels, l'Algérie se positionne pour inscrire son développement industriel dans une dynamique durable, renforcer sa souveraineté économique et créer une véritable révolution productive, plaçant l'investissement national au cœur de sa stratégie de croissance et de compétitivité.

A.M

## GUELMA

## La relance des unités industrielles récupérées, pilier d'un nouveau modèle économique national

La relance des unités industrielles récupérées dans le cadre de la lutte contre la corruption ne saurait être réduite à une simple remise en marche d'outils de production à l'arrêt.

Elle s'inscrit dans une vision stratégique globale visant à refonder l'industrie nationale sur des bases de gouvernance saine, de performance économique et de création durable de richesse.

C'est ce qu'a affirmé, jeudi à Guelma, le ministre de l'Industrie, Yahia Bachir, lors d'une visite de travail et d'inspection marquée par plusieurs étapes clés à travers la wilaya. S'exprimant dans la commune d'El Fedjoudj, au niveau de la filiale Céréales et Conserveries de l'Est, anciennement propriété du groupe privé Amor Benamor et désormais rattachée au groupe public AGRODIV, le ministre a souligné la volonté ferme de l'Etat de transformer les actifs industriels récupérés en véritable leviers de production compétitifs.

Selon lui, cette démarche traduit une orientation claire : faire de ces unités non seulement des entités économiquement viables, mais aussi des moteurs de souveraineté industrielle et alimentaire.

La visite ministérielle, qui a concerné six unités industrielles récupérées dans le cadre des affaires liées à la lutte contre la corruption, s'inscrit dans l'approche de proximité adoptée par le ministère de l'Industrie.

Cette démarche répond aux directives du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à relancer l'industrie nationale, renforcer sa contribution à la création d'emplois et consolider la sécurité industrielle et alimentaire du pays.

Dans ce contexte, M. Bachir a rappelé que la gestion et la relance des unités agroalimentaires récupérées à Guelma ont été confiées au groupe public AGRODIV.

Cette décision vise à garantir un approvisionnement régulier en matières premières, le respect strict des normes de qualité et de sécurité alimentaire, ainsi qu'une intégration efficace de ces unités dans les réseaux de distribution et les marchés nationaux.

Après avoir pris connaissance d'un exposé détaillé sur la situation du secteur industriel dans la wilaya « qui compte 89 unités industrielles, dont 10 relevant du secteur public », le ministre a insisté sur l'importance stratégique de certaines entreprises, à l'image de l'unité CYCMA, spécialisée dans la production de cycles et de motocycles. Selon lui, cette entreprise publique constitue un modèle prometteur pour le développement d'une industrie mécanique nationale moderne et compétitive.

Lors de sa visite au siège de CYCMA, au chef-lieu de la wilaya, le ministre a suivi une présentation exhaustive du plan de relance de l'entreprise, avant d'inspecter les ateliers dédiés à la fabrication de vélos, de motocycles et de tricycles destinés aux personnes à mobilité réduite.

Cette diversification de la production reflète, selon lui, la capacité des entreprises publiques à s'adapter aux besoins du marché et à intégrer des dimensions sociales dans leur stratégie industrielle.

La visite ministérielle a également inclus l'inspection d'autres unités industrielles récupérées dans les communes d'El Fedjoudj, de Bouati-Mahmoud et d'Aïn Ben Beida, ainsi que l'usine de raffinage de sucre et la zone industrielle de Guelma. Autant d'étapes qui confirment la volonté des pouvoirs publics de faire de la relance industrielle un chantier structurant au service du développement économique national.

A.M

## RAMADHAN SOUS HAUTE VIGILANCE À ORAN

# L'État serre la vis contre la pénurie et la spéculation

À l'approche du mois sacré de Ramadhan, période marquée par une hausse sensible de la consommation et une forte dimension sociale, les autorités publiques affichent une fermeté renouvelée face aux tentatives de pénurie et de spéculation sur les produits de première nécessité.

À Oran, grande métropole de l'Ouest et carrefour commercial stratégique, l'État entend prévenir toute dérive susceptible de porter atteinte au pouvoir d'achat des citoyens et à la stabilité des marchés. Chaque année, la même inquiétude réapparaît : certains opérateurs peu scrupuleux cherchent à exploiter la forte demande caractérisant le mois de Ramadhan pour créer artificiellement la rareté de produits essentiels.

Cette pratique, fondée sur la rétention illégale de marchandises, vise à provoquer une flambée injustifiée des prix, au détriment direct des ménages, notamment les plus modestes.

Une situation que les pouvoirs publics refusent désormais de tolérer.

### Oran, un marché sous surveillance renforcée.

Dans la wilaya d'Oran, la vigilance prend une dimension particulière.

Capitale régionale, dotée d'un tissu commercial dense et d'une population nombreuse, la ville connaît traditionnellement une

pression accrue sur les marchés à l'approche du mois sacré.

Des quartiers populaires aux grandes artères commerciales du centre-ville, en passant par les communes périphériques, la demande soutenue peut devenir un terrain propice aux manœuvres spéculatives.

Face à ce risque, l'ensemble des services de contrôle a été mobilisé. Les directions du commerce, les services de sécurité et les autorités locales mènent quotidiennement des opérations de terrain, souvent inopinées, ciblant aussi bien les commerces de détail que les marchés de gros, les entrepôts et les dépôts informels soupçonnés de stockage illicite.

Les produits stratégiques, considérés comme sensibles durant cette période, font l'objet d'une attention particulière.

Il s'agit notamment de l'huile de table, de la semoule, de la farine, du lait, du sucre et des légumineuses, dont la moindre perturbation dans l'approvisionnement peut entraîner des tensions rapides sur les prix et nourrir un climat de mécontentement social.

### Tolérance zéro contre les pratiques spéculatives

Les autorités locales sont formelles : la politique de la pénurie ne sera tolérée sous aucun prétexte.

Des instructions claires et strictes ont été données pour assurer une disponibilité permanente et régulière des produits de base, en particulier dans les zones à forte densité de population. Les commerçants pris en flagrant délit de spéculation ou de rétention illégale s'exposent à des sanctions sévères, pouvant aller jusqu'à la fermeture administrative des commerces, la saisie des marchandises et des poursuites judiciaires.

Cette fermeté vise un objectif précis : protéger l'économie locale et préserver le quotidien des familles oranaises, en empêchant que le mois de la piété et de la solidarité ne soit détourné à des fins de profits illégitimes.

### Approvisionnement sécurisé et responsabilité collective

Parallèlement au volet répressif, l'État a renforcé les mécanismes d'approvisionnement du marché. Des stocks suffisants ont



été constitués en amont et des mesures anticipatives ont été mises en place afin de garantir une distribution fluide et continue des produits de grande consommation tout au long du mois de Ramadhan.

L'objectif est clair : prévenir toute tension artificielle et rassurer les citoyens quant à la disponibilité des denrées essentielles.

Les autorités appellent également les commerçants à faire preuve de responsabilité et d'éthique professionnelle.

Dans une ville comme Oran, reconnue pour son esprit de solidarité et de partage, le Ramadhan doit rester un moment de cohésion sociale, et non un terrain de spécu-

lation. Les citoyens, de leur côté, sont invités à rester vigilants et à signaler toute anomalie ou pratique suspecte aux services compétents.

La lutte contre la pénurie et la spéculation est désormais présentée comme une responsabilité collective.

À l'approche du mois sacré, le message de l'État est sans équivoque à Oran comme ailleurs : les produits de base constituent une ligne rouge.

Aucune manipulation du marché ne sera tolérée, afin que Ramadhan se déroule dans la sérénité, la dignité et le respect du pouvoir d'achat des citoyens.

AM

## BLIDA

### Mémoire, environnement et identité : des enfants de la diaspora à la découverte de leur héritage national



Un groupe d'enfants issus de la communauté nationale établie à l'étranger a effectué, jeudi dernier, une visite riche en symboles et en enseignements dans la wilaya de Blida, en compagnie du ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Kaoutar Krikou, et du secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères, Sofiane Chaïb.

Cette initiative, qui a concerné une vingtaine d'enfants, s'inscrit dans le cadre du renforcement des liens entre la diaspora algérienne et son pays d'origine, tout en visant à promouvoir la conscience environnementale et mémorielle auprès des jeunes générations.

Dans une déclaration à la presse, Mme Krikou a indiqué que cette visite a pour objectif de sensibiliser les enfants à la

mémoire environnementale, considérée comme une composante indissociable de la mémoire nationale et de l'identité collective de la société algérienne.

La ministre a également souligné l'importance d'informer les enfants de la communauté nationale à l'étranger sur les crimes du colonialisme français, y compris ceux perpétrés contre l'environnement, afin de leur transmettre une compréhension globale de l'histoire nationale et de ses répercussions écologiques.

Le programme de la visite a débuté par l'inauguration d'un jardin public dans la commune d'Ouled Yaïch, baptisé du nom du chahid Omar Yacef, symbole de la mémoire et du sacrifice.

Les enfants ont ensuite visité une exposition dédiée à la mémoire environnementale, mettant en lumière le lien étroit entre la protection

de l'environnement et la préservation du patrimoine historique.

Dans la commune de Soumaâ, les jeunes visiteurs ont découvert le jardin urbain du 1er Novembre 1954, où ils ont suivi un exposé sur la biodiversité locale.

Ils se sont également rendus au pavillon des animaux, dans le cadre d'une action de sensibilisation à la préservation de la faune et à l'équilibre écologique.

De son côté, M. Chaïb a précisé que ces enfants sont des lauréats distingués d'un concours organisé par les représentations consulaires à l'étranger, à l'occasion du 64e anniversaire des massacres du 17 octobre 1961, saluant l'intégration du thème de la mémoire environnementale dans le programme de la visite.

La journée a été ponctuée par diverses activités éducatives, visant à ancrer des comportements responsables et positifs chez les enfants.

Elle s'est clôturée par une opération symbolique de plantation d'arbres de type "Tecoma", incarnant l'engagement pour un avenir durable et la transmission des valeurs environnementales et mémorielles aux générations futures.

AM

## ORAN

### Un rayonnement inédit pour la capitale de l'Ouest algérien

La ville d'Oran, surnommée « Oran El-Bahia », a franchi un nouveau cap dans son développement touristique en recevant, jeudi soir, le prestigieux « Golden Award » décerné par l'Union afro-asiatique du tourisme, du commerce électronique et de l'économie. Ce prix distingue Oran comme la meilleure destination touristique émergente en Afrique pour l'année 2025, une consécration qui illustre le rayonnement culturel, historique et économique de la capitale de l'Ouest algérien.

La cérémonie de remise de cette distinction, qui s'est tenue en présence de personnalités de premier plan, a vu le secrétaire général de la wilaya, Fodil Laïdani, recevoir le prix des mains du président de l'Union, Hossam Darwish, et du secrétaire général de l'Union, Achraf Mahmoud Abou Aïch, au nom du wali, Ibrahim Ouchène.

Étaient également présents le secrétaire général du ministère du Tourisme et de l'Artisanat, Moussa Benthamer, le président de la Fédération nationale de l'hôtellerie et du tourisme, Abdelouahab Boulefkhad, ainsi que de nombreux acteurs du secteur touristique.

Dans ses déclarations, Moussa Benthamer a souligné que cette distinction était le fruit des multiples programmes de développement déployés par l'État dans la wilaya, mais également de l'attrait historique et culturel d'Oran.

Selon lui, le choix d'Oran n'était pas le fruit du hasard, mais reposait sur la diversité des formes de tourisme, la dynamique de développement continue, ainsi que la présence d'infrastructures de qualité : réseaux routiers modernes, ports, aéroports et structures touristiques adaptées.

Tous ces éléments font de la ville une destination touristique par excellence, capable d'attirer les visiteurs nationaux et internationaux.

Pour sa part, Abdelouahab Boulefkhad a rappelé que cette distinction est également le résultat d'un engagement politique fort, porté par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui accorde une

importance particulière au secteur touristique.

La ville a su tirer parti de sa position géographique stratégique, de son patrimoine historique et de ses manifestations culturelles, artistiques, cinématographiques et sportives pour projeter une image moderne et attractive.

Ces efforts ont contribué à renforcer la notoriété de la ville sur le plan africain et international.

Le président de l'Union afro-asiatique a précisé que le choix d'Oran s'était basé sur des critères variés, allant des atouts culturels et touristiques à la qualité des infrastructures, en passant par les capacités humaines et l'accueil chaleureux des habitants.

Après une présélection de cinq villes africaines, puis une réduction à trois finalistes, Oran a été retenue avec un taux de vote dépassant les 90 %, un score exceptionnel qui témoigne de la reconnaissance internationale de ses atouts.

Enfin, cette distinction représente un stimulant majeur pour la promotion du tourisme intelligent et durable, avec pour objectif d'attirer de nouveaux investissements nationaux et étrangers, consolidant ainsi le rôle d'Oran comme pôle économique et culturel incontournable.

Les habitants de la ville, décris comme hospitaliers, accueillants et souriants, constituent également un atout majeur dans la construction d'une image de destination touristique de qualité, capable de rivaliser avec les grandes villes africaines émergentes.

En somme, le Golden Award confirme Oran comme une ville dynamique, innovante et tournée vers l'avenir, où tourisme, culture et développement économique s'entrelacent pour créer un modèle unique en Afrique. Ce prix représente non seulement une récompense pour le passé et le présent, mais aussi un levier stratégique pour l'avenir touristique de la ville et de la région ouest-algérienne.

AM

## MASCARA

# Démantèlement d'un réseau de détournement de fonds publics au sein d'un bureau de poste à Sig

Les services de la Sûreté de la wilaya de Mascara ont porté un coup significatif aux atteintes aux deniers publics en procédant au démantèlement d'une affaire de détournement de fonds d'une ampleur considérable au niveau d'un bureau de poste de la ville de Sig.

Cette opération sécuritaire, menée avec rigueur et professionnalisme, s'est soldée par l'arrestation de quatre (4) personnes impliquées dans des pratiques frauduleuses ayant causé un préjudice financier dépassant les 50 millions de DA, selon un communiqué officiel de la sûreté de wilaya rendu public vendredi dernier.

L'affaire a été déclenchée à la suite d'un signalement émanant de l'unité de wilaya de l'entreprise publique « Algérie Poste », alertant les services de police sur un déficit financier inhabituel constaté lors d'une opération de passation de consignes.

Cette procédure, réalisée entre le chef du centre postal de Sig et la caissière du même établissement, a permis de mettre au jour une anomalie majeure dans les comptes, révélant un manque estimé à plus de 50,1 millions de DA.

Face à la gravité des faits, les services de police ont immédiatement procédé à des vérifications approfondies, notamment un contrôle minutieux de la liquidité conservée dans la chambre forte du bureau de poste concerné.

La confirmation de l'existence d'un déséquilibre financier a conduit à l'information du procureur de la République

près le tribunal de Sig, lequel a ordonné l'ouverture d'une enquête judiciaire afin d'identifier les responsabilités et de déterminer les circonstances exactes de cette affaire.

Les investigations menées par les éléments de la sûreté de la daïra de Sig ont rapidement permis de remonter la piste du principal suspect, en l'occurrence le chef du centre postal.

Son arrestation a été suivie d'une perquisition à son domicile de fonction, où une somme de 256.000 DA a été saisie.

Poursuivant leurs investigations, les enquêteurs ont découvert que ce responsable avait dissimulé une somme plus importante, estimée à 10 millions de DA, chez l'un de ses proches.

Ce dernier a été interpellé et la somme détournée récupérée.

L'enquête a également révélé l'implication du fils du principal suspect, lequel aurait acquis un véhicule de tourisme en utilisant une partie des fonds détournés.

Cette découverte a conduit à son interpellation et à la saisie du véhicule concerné.

Par ailleurs, les services de police ont établi que le principal mis en cause avait procédé à l'achat d'un logement d'une valeur de 10,3 millions de DA, renforçant les soupçons quant à



l'ampleur des détournements opérés.

Les investigations, élargies au-delà de la wilaya de Mascara, ont permis d'identifier un quatrième suspect résidant dans la ville d'Oran.

Ce dernier est soupçonné d'avoir participé à l'appropriation frauduleuse d'une partie des fonds détournés, à travers des procédés illicites visant à dissimuler l'origine des sommes perquées.

Les opérations de perquisition menées dans le cadre de cette affaire ont abouti à la saisie de plusieurs éléments matériels, notamment des sommes

d'argent en monnaie nationale et étrangère, des documents administratifs et financiers, ainsi que divers objets liés à l'enquête, constituant des preuves déterminantes pour l'instruction judiciaire.

À l'issue des procédures légales, un dossier pénal complet a été constitué et les quatre suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Sig.

L'affaire a ensuite été transmise au juge d'instruction, qui a ordonné le placement en détention provisoire du principal suspect et de l'un de ses complices, tandis que le fils du mis en cause a été placé sous contrôle judiciaire.

Quant au quatrième suspect, une ordonnance de mise en liberté provisoire a été prononcée à son encontre.

Cette affaire illustre la vigilance accrue des services de sécurité et des institutions publiques dans la lutte contre la corruption et le détournement de fonds publics, réaffirmant la détermination des autorités à préserver l'intégrité des finances de l'État et à traduire en justice toute personne impliquée dans de telles pratiques.

AM

## MASCARA

### Le contentieux électronique, un levier stratégique pour moderniser et accélérer l'action judiciaire en Algérie

La numérisation de la justice et ses impacts concrets sur l'amélioration de l'action judiciaire ont été au cœur d'une journée d'étude organisée jeudi à Mascara, consacrée au contentieux électronique.

Cette rencontre, qui a réuni magistrats, avocats et responsables judiciaires, a mis en évidence les avantages structurels et fonctionnels de ce mécanisme dans la modernisation du système judiciaire algérien.

Intervenant à cette occasion, le président de la Cour de justice de Mascara, Antar Menaouer, a expliqué que le contentieux électronique constitue un outil fondamental visant à simplifier et fluidifier les procédures judiciaires, grâce à l'utilisation des technologies numériques pour l'échange des mémoires, le dépôt des documents et le suivi des affaires. Ce dispositif repose sur une plateforme numérique sécurisée, permettant aux acteurs judiciaires de gérer les dossiers de manière plus efficace, notamment dans les affaires civiles.

La présidente de la chambre commerciale près



la Cour de justice de Mascara, Belbey Nazihia, a pour sa part souligné que le contentieux électronique représente une mutation profonde vers une justice moderne et accessible, en raison des nombreux bénéfices qu'il offre.

Elle a cité, entre autres, la réduction des délais de traitement, le gain de temps, la diminution des déplacements, ainsi que la facilité d'accès aux décisions et au déroulement des procédures.

Mme Belbey a précisé que ce mécanisme, intégré au Code de procédure pénale, constitue un véritable saut qualitatif dans le processus de modernisation de la justice en Algérie. Sa mise en œuvre a été

rendue possible grâce à l'ordonnance 20-04, qui prévoit notamment le procès à distance, l'échange électronique des mémoires et la dématérialisation des procédures, contribuant ainsi à la réduction des coûts supportés par les justiciables. Ce système est désormais appliqué dans les matières civile, administrative et pénale.

Selon lui, le contentieux électronique ouvre la voie à une justice plus rapide, plus efficace et plus transparente, en adéquation avec les attentes des citoyens et les exigences de bonne gouvernance.

Organisée à l'initiative de la Cour de justice de Mascara, en coordination avec le barreau de l'Ordre des avocats de la région, cette rencontre a permis de renforcer la concertation entre les différents acteurs judiciaires et de consolider la vision d'une justice algérienne modernisée, fondée sur l'innovation technologique et le service du justiciable.

AM

## JIJEL

### «La pêche et l'aquaculture, des portes vers l'entrepreneuriat bleu», thème d'une journée ouverte

La direction de la pêche et de l'aquaculture de la wilaya de Jijel a organisé jeudi une journée ouverte sur le secteur sous le thème «la pêche et l'aquaculture, des portes vers l'entrepreneuriat bleu».

Dans une déclaration à l'APS, le directeur du secteur, Omar Sayah Djebor, a indiqué cette journée, organisée au siège de la direction en coordination avec l'antenne locale de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) et la chambre locale de la pêche et de l'aquaculture, vise à «attirer davantage d'investissement et susciter une nouvelle dynamique dans ce secteur».

L'initiative présente, a-t-il ajouté, les opportunités d'investissement offertes dans ce secteur dans la wilaya ainsi que les mesures incitatives et le soutien accordé par l'Etat aux investisseurs.

La rencontre, a-t-il indiqué, a présenté les avantages et facilités accordés aux jeunes pour créer des entreprises dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture, intégrer l'innovation technologique et la numérisation et consolider la sécurité alimentaire, le développement durable et la diversification des sources de protéines animales.

L'occasion a donné lieu à la tenue d'une exposition et la présentation d'explications par les partenaires du secteur dont l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat, la Caisse nationale de mutualité agricole, l'Agence nationale de gestion du microcrédit, la Caisse nationale d'assurance chômage et l'Agence algérienne de promotion de l'investissement.

APS

## POLIOMYÉLITE

### Prolongation de la deuxième phase de la campagne de vaccination

Le ministère de la Santé a annoncé jeudi, dans un communiqué, la prolongation de la 2e phase de la campagne nationale de vaccination contre la poliomyélite jusqu'au 30 décembre courant, à travers l'ensemble du territoire national.

Cette décision s'inscrit dans le cadre de "l'engagement du ministère de la Santé à faciliter l'accès des parents aux services de vaccination et à permettre à tous les enfants concernés de bénéficier de cette importante opération préventive", a expliqué la même source.

Le ministère a également réaffirmé que la vaccination "demeure le moyen le plus efficace pour la prévention de la poliomyélite, la protection de la santé des enfants et la préservation des acquis réalisés en matière de santé publique".

## OUARGLA

### La stratégie nationale de lutte contre la drogue et la toxicomanie thème d'une journée d'étude

La stratégie nationale de lutte contre la drogue et la toxicomanie a été au centre d'une journée d'étude tenue jeudi à l'Université Kasdi-Merbah d'Ouargla, avec la participation d'experts et de spécialistes.

Intervenant à cette occasion, le directeur général de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLCDT), Tarek Kour a indiqué que la stratégie nationale de lutte contre la drogue 2025-2029 repose sur quatre piliers principaux à savoir "la prévention de la drogue et des substances psychotropes", "le traitement et la réinsertion", "la lutte contre la toxicomanie" et "le renforcement de la coopération internationale".

M. Kour a également évoqué la ferme volonté du président de la République de lutter contre la drogue et la toxicomanie, rappelant l'alerte qu'il a donnée à ce propos lors de la rencontre Gouvernement-walis en décembre 2024.

"Les chiffres enregistrés concernant les saisies de drogues et de substances psychotropes indiquent clairement que l'Algérie est la cible d'entités et de groupes criminels organisés qui cherchent à nuire à la jeunesse et à la santé publique en général", a-t-il souligné.

Pour sa part, la directrice des études, de l'analyse et de l'évaluation à l'ONLCDT, El-Alia Antar, a dans son intervention, indiqué que la communauté internationale a adopté de nombreux accords et cadres juridiques et techniques pour lutter contre ce fléau, et que l'Algérie a adhéré aux accords les plus importants entre eux.

De son côté, le procureur de la République près le tribunal d'Ouargla, Fayçal Bouakal, a affirmé que les importantes quantités de drogues et de substances psychotropes saisies par les services de sécurité témoignent de l'engagement de l'Etat à protéger les citoyens contre les risques de ce fléau.

Et d'ajouter, "les efforts se poursuivent, en coordination avec tous les acteurs de la société civile, à travers des campagnes de sensibilisation à la lutte contre la drogue". En revanche, l'Etat a promulgué des lois strictes pour dissuader contre les narcotrafiquants, a-t-il poursuivi.

Placée sous le slogan "Prévention, lutte et prospective", cette journée d'étude a été organisée à l'initiative de l'ONLCDT en coordination avec la Cour d'Ouargla.

## PNEUMOLOGIE

### Les thérapies innovantes et l'intelligence artificielle redessinent la prise en charge des maladies pulmonaires à l'EHU d'Oran

Les avancées majeures dans le traitement des maladies pulmonaires ont été au centre des débats scientifiques lors de la 3e édition des Journées scientifiques de formation "Focus en pneumologie", organisée à l'Établissement hospitalo-universitaire (EHU) 1er-Novembre-1954 d'Oran.



Cette rencontre médicale de haut niveau, tenue jeudi dernier, a rassemblé des spécialistes, praticiens et chercheurs autour des nouvelles approches thérapeutiques et des technologies émergentes qui transforment profondément la pneumologie moderne.

Organisé par le service de pneumologie de l'EHU, en partenariat avec l'Association algérienne des maladies respiratoires, l'événement a permis de faire le point sur les dernières innovations médicales dans la prise en charge de pathologies complexes et chroniques telles que la fibrose pulmonaire, la bronchopneumopathie chronique obstructive sévère (BPCO) et l'asthme aigu, qui représentent aujourd'hui un enjeu majeur de santé publique.

S'exprimant à l'ouverture de cette rencontre, le directeur de l'établissement, Rabah Barr, a souligné que cette initiative

s'inscrit pleinement dans la dynamique nationale visant à éléver le niveau de performance du système de santé et à intégrer les progrès scientifiques et technologiques dans les pratiques médicales quotidiennes.

Il a précisé que les travaux ont porté sur l'évaluation de nouvelles molécules thérapeutiques, récemment introduites dans le service de pneumologie de l'EHU d'Oran, et dont l'efficacité a été démontrée notamment dans le traitement de certains cancers pulmonaires et de maladies respiratoires chroniques complexes.

M. Barr a également insisté sur la nécessité pour les praticiens de se maintenir à jour des protocoles thérapeutiques internationaux, afin de garantir une prise en charge optimale et conforme aux standards mondiaux.

« Le diagnostic précoce demeure un facteur déterminant pour améliorer les chances de guérison et ré-

duire les complications », a-t-il affirmé, mettant en exergue l'importance de la prévention et du dépistage.

De son côté, le chef du service de pneumologie, le Pr Ouardi Aissa, a mis en lumière les transformations profondes que connaît actuellement la spécialité, notamment grâce à l'introduction de la médecine biologique, de la médecine de précision et de l'intelligence artificielle (IA).

Selon lui, ces innovations ont permis de dépasser des impasses thérapeutiques longtemps considérées comme insurmontables, ouvrant ainsi de nouvelles perspectives aussi bien pour les médecins que pour les patients.

Le Pr Ouardi a expliqué que l'IA joue désormais un rôle déterminant dans l'amélioration du diagnostic, la stratification des patients et le choix des traitements personnalisés, contribuant à une médecine plus ciblée et plus efficace. Toutefois, il a

souligné que le principal défi réside aujourd'hui dans l'intégration harmonieuse de ces innovations dans la pratique médicale courante, afin d'assurer « le bon traitement, au bon moment, pour le bon patient ».

Le programme scientifique de ces journées a été particulièrement riche, avec des communications spécialisées portant sur les différents phénotypes de l'asthme, les indicateurs cliniques et biologiques, les traitements biologiques dans l'asthme sévère, les complications de la BPCO, ainsi que les recommandations thérapeutiques les plus récentes pour les pathologies pulmonaires chroniques.

Cette rencontre a confirmé le rôle central de l'EHU d'Oran comme pôle d'excellence médicale et scientifique, engagé dans une dynamique continue de formation, d'innovation et d'amélioration de la qualité des soins au bénéfice des patients.

A.M.

## CONSTANTINE

### 10 lauréats couronnés lors de la 1ère édition du Hackathon national de l'innovation pharmaceutique

Dix lauréats ont été couronnés, jeudi à Constantine, à l'issue de la première édition du Hackathon national de l'innovation dans les industries pharmaceutiques et la valorisation des huiles naturelles, organisée à l'université "Salah Boubnider" (Constantine 3), avec la participation d'étudiants, de chercheurs et de start-up issus de différentes universités du pays.

La cérémonie de clôture s'est déroulée en présence de représentants du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, de responsables locaux ainsi que de cadres des secteurs pharmaceutiques et de l'innovation.

Les meilleurs projets innovants, s'étant distingués par leur pertinence scientifique et leur faisabilité,

ont été récompensés à cette occasion.

Cette manifestation s'inscrit dans le cadre de l'encouragement des étudiants à l'innovation et à l'entrepreneuriat, ainsi que du renforcement du lien entre la recherche scientifique et le secteur économique, notamment les industries pharmaceutiques, considérées comme un secteur stratégique, a indiqué le recteur de l'université Constantine 3, M. Chaâbane Baïthche.

Le choix de la wilaya de Constantine pour abriter cette première édition s'explique par son statut de pôle pharmaceutique de premier plan, la présence de plusieurs unités industrielles et centres de recherche, ainsi que par un tissu universitaire qualifié capable d'accompagner ce type d'initiatives, a-t-il ajouté. Le même

responsable a fait part que, parallèlement aux ateliers de formation et aux panels d'accompagnement organisés au profit des participants, les projets lauréats seront accueillis au technopôle de Constantine en vue de leur accompagnement et de leur transformation en start-up capables de créer de la richesse et des emplois.

De leur côté, de nombreux participants ont exprimé leur satisfaction quant au niveau d'organisation et à l'accompagnement technique assurés, affirmant que ce hackathon a constitué pour eux une véritable opportunité de mettre en valeur leurs capacités créatives et de développer des solutions innovantes dans les domaines des industries pharmaceutiques et de la valorisation des huiles naturelles.

## PALESTINE

**Ghaza: les autorités sanitaires alertent sur une grave crise dans le secteur de la santé**

Les autorités sanitaires de la bande de Ghaza ont lancé une alerte sur une grave crise susceptible de paralyser l'ensemble des services médicaux dans l'enclave, en raison de la pénurie aiguë de matériel médical et de l'impossibilité pour les patients de se rendre à l'étranger afin d'y recevoir des soins.



"Plus de 70% des fournitures médicales des hôpitaux de la bande sont désormais épuisées, à la suite de l'arrêt de l'aide humanitaire", ont-elles indiqué, jeudi, dans un communiqué. Elles ont également précisé que "plus de 20000 patients et blessés, dont 4500 enfants, restent bloqués aux points de contrôle sionistes, les empêchant de poursuivre leur traitement hors de Ghaza.

Dans ce contexte, le directeur de l'Association de santé "Al-

**Ghaza : Médecins du Monde dénonce les nouvelles règles d'enregistrement d'ONG imposées par l'entité sioniste**

L'organisation Médecins du Monde a dénoncé, jeudi, les nouvelles règles d'enregistrement des ONG, imposées par l'entité sioniste, soulignant que la remise en cause croissante du travail des organisations humanitaires dans la bande de Ghaza, s'inscrit dans une stratégie de "délégitimation" de long terme.

"Aujourd'hui (l'entité sioniste) est dans un processus de délégitimation

des ONG qui n'est pas nouveau", a déclaré son président Jean-François Corty, évoquant en premier lieu les pertes humaines. Selon le président de cette ONG, ce processus de délégitimation a commencé par "le fait de nous tuer".

Ensuite, il a continué par le fait d'empêcher que l'aide rentre de manière proportionnée pendant deux ans". "Et ça continue encore aujourd'hui", a-t-il

affirmé. Il a cité notamment les pertes humaines parmi les personnels de l'UNRWA (Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine au Proche-Orient), de Médecins du Monde et de Médecins sans frontières. Selon l'ONG, depuis octobre 2023, plus de 400 travailleurs humanitaires et plus de 1.300 professionnels de santé ont été tués à Ghaza. Le président de

Médecins du Monde a mis également en cause les restrictions imposées à l'information. "On crée les conditions de rendre plus difficile le travail, non seulement des journalistes qui ne peuvent toujours pas rentrer, mais aussi des organisations humanitaires", a-t-il avancé, soulignant que ces ONG sont à la fois engagées "dans l'opérationnel" et dans le "témoignage", ce qui dérange l'entité sioniste.

## GENÈVE

**L'OMS tire la sonnette d'alarme face à un fléau meurtrier en Europe**

L'alcool demeure l'un des facteurs les plus meurtriers en matière de blessures accidentelles et intentionnelles en Europe. C'est l'alerte lancée par la branche européenne de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), qui révèle qu'un décès sur trois lié à des blessures dans la région est attribuable à la consommation d'alcool.

Selon les données de l'OMS, sur les 145.000 décès causés par des blessures en Europe en 2019, la partie liée à l'alcool est qualifiée d'"écrasante". Accidents de la route, chutes, violences interpersonnelles et actes d'automutilation figurent parmi les principales causes de cette mortalité, un phénomène que les périodes festives, notamment celles de fin d'année, risquent d'aggraver. L'OMS souligne qu'aucune autre substance psychoactive ne contribue autant aux blessures, qu'elles soient intentionnelles ou non, mortelles ou non. L'Europe détient d'ailleurs les niveaux de

consommation d'alcool les plus élevés au monde, avec environ 800.000 décès par an, soit un décès sur onze. « L'alcool est une substance toxique », rappelle Carina Ferreira-Borges, conseillère régionale de l'OMS. Outre son implication dans sept types de cancers et de nombreuses maladies non transmissibles, l'alcool altère le jugement, ralentit les réflexes, réduit la coordination et favorise les comportements à risque. Le lien entre alcool et violence constitue l'un des constats les plus constants en santé publique.

En 2019, 26.500 décès liés à la violence interpersonnelle ont été recensés en Europe, dont plus de 40 % associés à la consommation d'alcool. Ce dernier a également contribué à plus d'un tiers des décès par automutilation.

L'alcool agit par ailleurs comme un catalyseur des violences conjugales. La consommation nocive chez les hommes représente un facteur de risque majeur de

**CRISE HUMANITAIRE EN AFRIQUE DE L'EST  
Le choléra frappe des réfugiés congolais au Burundi**

Une épidémie de choléra fait redouter une aggravation dramatique de la crise humanitaire qui touche les réfugiés congolais ayant fui les combats dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC).

Au moins huit personnes sont mortes du choléra parmi les plus de 80.000 réfugiés arrivés récemment au Burundi, ont indiqué mercredi des sources humanitaires.

Ces populations ont fui l'intensification des affrontements liés à l'offensive du mouvement armé M23, qui s'est emparé de la ville de Goma en janvier, puis de Bujavu en février, avant de lancer début décembre une nouvelle avancée dans la province du Sud-Kivu, le long de la frontière burundaise.

Cette escalade militaire s'est produite paradoxalement alors que la RDC et le Rwanda signaient à Washington un accord de paix sous l'égide du président américain Donald Trump.

Selon une source humanitaire, huit décès dus au choléra ont été confirmés, tandis qu'au moins 150 cas sont officiellement recensés.

« La situation est catastrophique. Nous faisons face à des dizaines de milliers de réfugiés qui manquent cruellement de tout : nourriture, abris, eau potable, médicaments », a alerté cette même source.

Les conditions sanitaires dans les camps d'accueil sont particulièrement préoccupantes.

Médecins sans frontières (MSF) a indiqué, dans un communiqué publié lundi dernier, que 42 % des tests de paludisme réalisés récemment se sont révélés positifs, soulignant la vulnérabilité extrême des populations déplacées.

Les Nations unies estiment à environ 500.000 le nombre total de déplacés à la suite de l'offensive du M23.

Parmi eux, 200.000 sont originaires de la région d'Uvira, tandis que 300.000 proviennent de la zone de Fizi, située plus au sud.

Face à l'urgence, l'ONU a lancé un appel de fonds afin de garantir un accueil digne aux réfugiés et prévenir une catastrophe sanitaire de grande ampleur.

Les humanitaires craignent que l'absence de réponses rapides n'entraîne une propagation incontrôlée des maladies dans une région déjà lourdement éprouvée par des années de conflits armés.

A.M

**CHOLÉRA  
Le Tchad déclare la fin de l'épidémie**

Le ministère tchadien de la Santé publique a déclaré la fin de l'épidémie de choléra au Tchad dans une note officielle, a annoncé mercredi le bureau du Tchad de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Cette déclaration est conforme aux recommandations de l'OMS et de la Global Task Force on Cholera Control, selon lesquelles l'épidémie est considérée comme terminée après 28 jours sans nouveau cas confirmé.

L'épidémie de choléra au Tchad, qui s'est déclarée en juillet 2023 dans le district sanitaire de Chokoyane, a touché plusieurs provinces avec un cumul de 2.979 cas et 167 décès au 7 décembre 2023, selon le bureau.

passage à l'acte, tandis que les femmes victimes de violence conjugale sont, selon l'OMS, deux fois plus susceptibles de développer des troubles liés à la consommation d'alcool, comme le souligne Melanie Hyde, responsable technique pour l'égalité des sexes au bureau européen de l'OMS. Les jeunes figurent parmi les populations les plus vulnérables, l'alcool étant l'un des principaux facteurs d'invalidité et de décès prématurs liés aux blessures.

Les taux les plus élevés sont observés en Europe de l'Est, où plus de la moitié des décès par blessure sont liés à l'alcool, contre moins de 20 % dans plusieurs pays d'Europe occidentale et méridionale. Face à ce constat alarmant, l'OMS appelle à des politiques publiques plus strictes et à une mobilisation accrue pour réduire la consommation nocive d'alcool et ses conséquences dramatiques sur la santé et la sécurité des populations.

A.M

# INTOLÉRANCE ALIMENTAIRE

## Comment la prévenir ?

**Les intolérances alimentaires, souvent dues à une irritation de l'intestin, sont de plus en plus répandues. Bien que leurs symptômes se ressemblent, elles se distinguent des allergies alimentaires. Mais comme celles-ci, les intolérances impliquent l'élimination plus ou moins stricte de certains produits de l'alimentation des personnes affectées.**

Les intolérances alimentaires ne mettent pas en cause le système immunitaire. Ce sont des réactions de type irritatif, le plus souvent au niveau de l'intestin, dues à des composés chimiques contenus dans les aliments. Certaines intolérances - au gluten ou au lactose, par exemple - sont dues à l'absence d'enzymes digestives habituellement présentes dans l'intestin.

### Quels sont les symptômes des intolérances alimentaires ?

En règle générale, les intolérances alimentaires se traduisent par des maux de ventre, des nausées et des vomissements, des diarrhées, des ballonnements, des réactions de la peau (rougeurs, petits boutons, démangeaisons, etc.), des maux de tête, des sueurs froides ou une sensation de mal-être. Si l'allergie mal tolérée cesse d'être consommée, les symptômes disparaissent en quelques jours, voire quelques jours. Si la personne continue à consommer ces aliments, les symptômes persistent et, dans certains cas, peuvent s'accompagner de fatigue et d'anxiété.

Il existe parfois des intolérances alimentaires occasionnelles, en lien avec une irritation temporaire de l'intestin, par exemple. C'est le cas de l'intolérance au lactose pendant un épisode de diarrhée aigüe.

### Quelles sont les complications des intolérances alimentaires ?

Les complications des intolérances alimentaires sont liées à la diminution de l'absorption des nutriments qu'elles peuvent entraîner. Ceci est particulièrement vrai avec la maladie coeliaque, qui peut se révéler dangereuse si aucun traitement n'est entrepris.

### Quelles sont les causes des intolérances alimentaires ?

Les aliments qui sont à l'origine d'une intolérance sont parfois difficiles à identifier. Les intolérances les plus fréquentes sont dues au gluten (une protéine présente dans le germe et dans l'enveloppe de certaines céréales) et au lactose (sucré du lait). D'autres intolérances sont dues à la tyramine (une substance que l'on trouve dans les fromages, le vin rouge, l'avocat, les framboises, les haricots, la bière et les levures, etc.) ou au glutamate. Les tomates et les aliments en conserve sont parfois responsables d'intolérance alimentaire.

Chez les enfants, les intolérances alimentaires les plus fréquentes sont dues au lactose et au gluten. Elles sont dues à l'absence d'enzymes digestives habituellement présentes dans l'intestin. Plus rarement, une intolérance alimentaire est liée à une sensibilité particulière de l'enfant vis-à-vis d'un aliment ou d'un additif chimique, par exemple un colorant.

### Intolérance au lactose, qu'est-ce que c'est ?

L'intolérance au lactose est à distinguer de l'allergie aux protéines de lait de vache : ses symptômes sont plus gênants que graves. Elle est due à une sécrétion insuffi-



taire, le médecin pourra demander des examens complémentaires qui l'aideront à orienter son diagnostic et permettront d'éliminer la possibilité d'une allergie alimentaire. Le diagnostic d'une intolérance alimentaire peut être délicat et demander du temps. Si cette intolérance est confirmée, le médecin prescrira un régime alimentaire particulier : fait sans lactose ou sans gluten, sans sucre.

Si l'intolérance au lactose est liée à une gastro-entérite, le lait sera réintroduit progressivement, après guérison de l'infection intestinale.

### Comment se nourrir lorsque l'on souffre d'intolérance alimentaire ?

Respectez les conseils de votre médecin concernant votre alimentation et celle de votre enfant, en particulier en cas d'intolérance au gluten. En pratique, cela peut se révéler compliqué, mais c'est à ce prix que vous préservez votre santé ou la sienne.

### Se nourrir en cas de maladie coeliaque

Les personnes intolérantes au gluten (maladie coeliaque) ne peuvent consommer aucun produit contenant du blé, de l'orge, de l'avoine, de l'épeautre, du kamut ou du seigle, ce qui exclut le pain, les pâtes et la plupart des farines. Attention, ces ingrédients sont parfois présents en toutes petites quantités dans les produits alimentaires industriels (notamment les moutardes, les sauces et les chocolats), répertoriés sous les mentions « amidon », « extraits de maïs », « protéines végétales » ou « matières amylosees ». Bien que présent en toutes petites quantités, le gluten de ces aliments peut sérieusement endommager la paroi de l'intestin. En cas d'intolérance au gluten, on peut utiliser de la farine de riz, de soja, de sarrasin et de maïs ou de la féculé de pomme de terre. Il existe des gammes de produits garantis sans gluten, dont des farines de blé déglutinées, des pâtes, des biscuits, etc.

### Comment prévenir les intolérances alimentaires ?

Il n'existe malheureusement pas de moyen de prévenir les intolérances alimentaires. Si vous soupçonnez que vos enfants puissent boire du lait toute leur vie sans problème, continuez à leur en donner régulièrement afin que leur intestin reste capable de sécréter la lactase.

### Doit-on consulter un médecin en cas d'intolérance alimentaire ?

Lorsqu'on suspecte un lien entre des symptômes et un certain type d'aliment, il est préférable de consulter un médecin. Avant la consultation, il peut être utile de consommer plusieurs fois l'aliment suspect (à quelques jours d'intervalle) pour confirmer le lien entre celui-ci et les symptômes.

Dans le cas où l'on suspecte une intolérance alimentaire chez un nourrisson, il est souhaitable de consulter un médecin si : le nourrisson vomit ou présente une diarrhée.

Il a régulièrement le ventre gonflé et dououreux, émet beaucoup de gaz ou présente des selles molles et malodorantes. Il a régulièrement des coliques. Il semble triste et apathique.

### Que fait le médecin en cas d'intolérance alimentaire ?

Si l'on suspecte une intolérance alimen-



## Attention aux médicaments



Certains médicaments contiennent parmi leurs ingrédients inactifs (les excipients) la lactose ou du gluten (signalé sous les termes « gluten de blé », « amidon de blé », « sons », « huile de germe de blé », « amylose végétale », etc.). Signalez votre intolérance alimentaire ou celle de votre enfant à votre médecin et à votre pharmacien. Ceci est particulièrement important lorsque votre pharmacien substitue, avec votre accord, un médicament générique à celui prescrit par le médecin. Certains médicaments génériques contiennent ces substances, alors que le médicament de marque correspondant (de princeps) n'en contient pas.

### Se nourrir en cas d'intolérance au lactose

De nombreux aliments concernés.

Le lactose (sucré du lait) est présent dans de très nombreux aliments : produits laitiers et fromages bien sûr, mais aussi certains jus de fruits, biscuits, céréales de petit-déjeuner ou potages. Lisez attentivement les étiquettes.

### Une sensibilité propre à chacun

À l'intolérance au lactose est moins problématique que l'allergie au lait de vache.

Les personnes intolérantes au lactose ont souvent une sensibilité qui leur est propre et qu'ils connaissent bien. Par exemple une part de fromage à pâte dure, moins riche en lactose qu'un fromage frais, sera bien tolérée ; alors qu'un demi-verre de lait entraînera immémanquablement des ballonnements, des douleurs intestinales et une diarrhée.

Ce même demi-verre de lait, mélangé à une purée, pourra être digéré sans problème. Pour ceux qui sont fortement intolérants au lactose, des produits à base de soja sont disponibles dans le commerce. Mieux vaut les acheter enrichis en calcium.

Propriété

# Médicaments et alimentation

L'alimentation peut avoir de multiples effets sur l'action des médicaments. À l'inverse, certains médicaments peuvent, quant à eux, diminuer l'absorption de nutriments. Afin d'éviter ces conséquences indésirables, il faut adapter son traitement et son alimentation. Avant tout, il convient de lire attentivement la notice de tous les médicaments.

### Les effets des aliments sur les médicaments

Les aliments peuvent avoir de nombreux effets sur les médicaments.

La prise de nourriture influence l'absorption de nombreux médicaments. Elle peut la diminuer, l'augmenter ou la retarder. Plusieurs mécanismes d'action en jeu.

La modification de l'acidité de l'estomac joue un rôle important dans l'absorption des médicaments. Après un repas, cette acidité augmente. Certains médicaments sont alors moins bien absorbés.

Selon les cas, la consommation d'un repas riche en graisses peut soit gêner l'absorption de médicaments par le tube digestif, soit au contraire en améliorer l'absorption sans en augmenter la toxicité (médicaments antidiarréiques, notamment).

### Une meilleure tolérance au traitement médicamenteux

Dans le cas de l'aspirine et des anti-inflammatoires non stéroïdiens (ibuprofène, paracétamol, etc.), la prise à jeun assure un effet plus rapide, mais la prise au cours du repas limite la survenue de troubles digestifs tels que nausées, brûlures d'estomac ou diarrhée.

### Des actions opposées entre médicaments et aliments

Nutriments et médicaments ont parfois des effets opposés : les patients traités par des anticoagulants de la famille des antivitamines K savent combien il est important de connaître leur régime alimentaire, pour empêcher qu'il ne diminue l'effet de leur traitement. Ils doivent éviter les apports significatifs d'aliments réputés riches en vitamine K, comme les légumes, l'avocat, les brocolis, les carottes, la choucroute, les choux, choux fleurs et choux de Bruxelles, les épinards, le fenouil, le foie, la laitue ou les tomates. Ces aliments diminuent l'effet de l'anticoagulant dont le mécanisme d'action repose sur la neutralisation de la vitamine K. La consommation de sel doit également être surveillée lors de certains traitements sur une longue période, par exemple l'hypertension ou corticoïstéroides, par exemple. Des effets indésirables augmentés par les oligoéléments.

### Pansements digestifs et nutrition

Les pansements digestifs, utilisés en cas d'algues ou de douleurs d'estomac, diminuent l'absorption de nombreux micronutriments comme les vitamines, les minéraux et les oligoéléments.

### Antibiotiques de la famille des cyclines et nutrition

Les antibiotiques de la famille des cyclines se fixent au calcium et diminuent son absorption digestive.

### Autres antibiotiques et nutrition

Certains traitements antibiotiques (notamment la ciprofloxacine, l'énoxacine et la norfloxacine) peuvent augmenter ou prolonger les effets de la caféine, en augmentant sa concentration dans le sang. L'absorption de certains médicaments (antiprofétiques, médicaments contre le cholestérol de la famille des statines, médicaments immunosupresseurs, antépileptiques, par exemple) se peut être augmenté en cas d'intoxication alcoolique aiguë (une « cuite ») ou diminué en cas d'alcoolisme chronique. Lorsque l'on prend des médicaments, il est toujours préférable de s'abstenir de consommer des boissons alcoolisées.

### Un régime alimentaire imposé

Dans des cas rares, la prise d'un médicament impose un régime particulier. Le Marshé (proniazide), un antidiabétique rarement prescrit de nos jours, ne doit pas être associé avec certains aliments : tous les fromages, tous les aliments viellis et fâlansidés, le foie et les légumes (les auberges, rôties, les fruits et légumes gâtés), les aliments et boissons fermentés (des déshydratés ou des boissons énergétiques) empêchent la fuite du calcium dans les urines.

Il demande une surveillance de l'apport alimentaire de potassium pour prévenir les excès.

### Laxatifs et nutrition

L'utilisation prolongée de laxatifs lubrifiants comme l'huile de paraffine par exemple, ou celle de certains médicaments contre le cholestérol ou l'obésité peut réduire l'absorption des vitamines A, D, E et K.

L'usage régulier de laxatifs stimulants peut être responsable d'une perte de sels minéraux par l'organisme, notamment de potassium.

### Les effets de l'alcool sur les médicaments

L'alcool peut entraîner des réactions avec les médicaments : par exemple accentuer fortement certains effets indésirables, comme la somnolence dans le cas des médicaments sédatifs. Il peut également provoquer des bouffées de chaleur ou des vomissements lorsqu'il est associé avec certains antibiotiques ou certains traitements du diabète de type 2. Dans le cas d'une maladie chronique, il peut également déséquilibrer un traitement jusque-là efficace et bien toléré. Par exemple, l'effet d'un traitement anticoagulant pris par voie orale peut être augmenté en cas d'intoxication alcoolique aiguë (une « cuite ») ou diminué en cas d'alcoolisme chronique. Lorsque l'on prend des médicaments, il est toujours préférable de s'abstenir de consommer des boissons alcoolisées.

### En pratique, comment marier aliments et médicaments ?

Lisez attentivement la notice de vos médicaments, vous y trouverez toutes les informations concernant d'éventuelles interactions avec la nourriture. Si nécessaire, demandez à votre médecin ou à votre pharmacien : il vaut mieux éviter d'absorber certains aliments ou boissons avec le traitement que vous prenez. Si vous consultez un diététicien ou un médecin nutritionniste, pensez à lui indiquer vos éventuels traitements.



## NIGERIA

## Sept morts dans un attentat à la bombe dans une mosquée de Maiduguri

Une explosion meurtrière a frappé mercredi une mosquée de la ville de Maiduguri, capitale de l'État de Borno, dans le nord-est du Nigeria, faisant au moins sept morts, selon un chef d'une milice anti-terroriste et plusieurs témoins.



D'après Babakura Kolo, responsable local d'une milice soutenant les forces de sécurité, l'explosion serait due à un attentat à la bombe.

L'engin explosif aurait détonné à l'intérieur d'une mosquée bondée

située dans le marché Gamboru, alors que les fidèles s'étaient rassemblés pour la prière du soir.

Des témoins ont décrit des scènes de panique et de chaos, tandis que les secours tentaient d'éva-

cer les blessés. Un responsable de la mosquée, Malam Abuna Yusuf, a évoqué un bilan plus lourd, faisant état de huit morts.

Les autorités nigériennes n'ont toutefois pas encore communiqué de chiffre officiel.

Cette attaque intervient dans une région régulièrement frappée par des violences attribuées à des groupes armés extrémistes, notamment Boko Haram et sa faction dissidente, l'État islamique en Afrique de l'Ouest (ISWAP).

Maiduguri a été à plusieurs reprises la cible d'attentats visant des civils et des lieux de culte.

Les forces de sécurité ont renforcé leur présence autour du site et ouvert une enquête pour identifier les auteurs de l'attaque.

Le nouvel attentat souligne la fragilité persistante de la situation sécuritaire dans le nord-est du Nigeria.

AM

## Tous les élèves retrouvés sains et saufs après des enlèvements de masse

Tous les élèves et les enseignants enlevés au Nigeria par des hommes armés en novembre dernier avaient été retrouvés et étaient désormais avec leurs familles, a rapporté jeudi la presse nigériane.

Une association religieuse locale avait déclaré en novembre que 315 élèves et membres du personnel avaient été enlevés au pensionnat mixte Sainte-Marie de Papiri,

dans l'Etat du Niger. Une cinquantaine de personnes se sont échappées immédiatement après les enlèvements et, le 7 décembre, le gouvernement a obtenu la libération d'une centaine d'autres.

Le 21 décembre, le gouvernement nigérian a fait état de la libération de 130 élèves supplémentaires.

"Immédiatement après l'incident, un

comptage a été effectué et trois cent quinze personnes ont été initialement portées disparues", a dit Bulus Dauwa Yohanna, l'évêque de Kontagora, dans un communiqué.

"Le dimanche 23 novembre 2025, il a été confirmé que cinquante des personnes initialement portées disparues s'étaient échappées et avaient retrouvé leurs pa-

rents, ramenant ainsi le nombre des personnes toujours portées disparues à deux cent soixante-cinq", a-t-il poursuivi. Il a expliqué que certains élèves s'étaient réfugiés dans les buissons avoisinants et n'étaient pas revenus à l'école avant un premier comptage, tandis que certains parents n'avaient pas présenté leurs enfants pour vérification.

Plus de 503 900 électeurs sont attendus aux urnes, pour dépasser

1.600 candidats pour 390 sièges locaux, ont indiqué les autorités locales.

Plus de 10.000 membres des forces de sécurité vont être déployés dans la capitale, a indiqué le gouvernement, qui se bat depuis

2006 contre le groupe terroriste al-shabab.

L'autorité de l'aviation civile a indiqué que le principal aéroport du pays sera fermé jeudi, jour du scrutin dans la région de Banadir, à Mogadiscio.

## SOMALIE

## Début des premières élections locales en près de 60 ans

Les Somaliens sont attendus jeudi aux urnes pour des élections locales, les premières au suffrage direct depuis près de 60 ans, sous un important dispositif de sécurité.

Plus de 503 900 électeurs sont attendus aux urnes, pour dépasser

1.600 candidats pour 390 sièges locaux, ont indiqué les autorités locales.

Plus de 10.000 membres des

forces de sécurité vont être déployés dans la capitale, a indiqué le gouvernement, qui se bat depuis

## L'Union africaine félicite la Somalie pour ses premières élections municipales en 50 ans

L'Union africaine (UA) prend acte de l'organisation des premières élections municipales à Mogadiscio selon le principe "une personne, une voix" en plus de 50 ans et félicite le peuple somalien pour la tenue calme et ordonnée du processus, a indiqué le président de la Commission de l'UA, Ma-

hamoud Ali Youssouf dans un communiqué. La tenue de ces élections "constitue une première étape importante dans les efforts continus de la Somalie pour promouvoir la gouvernance démocratique à travers tout le pays", a-t-il souligné.

Dans ce contexte, le

président de la Commission de l'UA a appelé tous les hommes politiques somaliens à "poursuivre leur engagement constructif par le dialogue et des consultations inclusives, de manière à favoriser l'unité nationale et la stabilité à long terme".

M. Youssouf a également assuré que l'Union

africaine était prête à fournir un soutien continu au peuple somalien dans cette voie.

Les élections municipales selon le principe "une personne, une voix" se sont tenues à Mogadiscio le 25 décembre. Un tel scrutin n'avait pas été organisé dans le pays depuis plus de 50 ans.

## RDC

## De nouveaux affrontements signalés autour d'Uvira

De nouveaux affrontements ont été signalés vendredi dans la région d'Uvira, dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), ont rapporté des médias.

Des habitants ont confirmé à la presse avoir vu "un avion pilonner au milieu du port de Kalundu", alors que d'autres ont entendu "des explosions et des tirs" sur la colline

de Kavimvira, où des affrontements opposaient des forces pro-Kinshasa au M23.

Uvira est une ville de plusieurs centaines de milliers d'habitants dans l'est de la RDC. Elle permet de contrôler la frontière terrestre avec le Burundi.

Le M23 s'en était emparé le 10 décembre, après avoir pris les grandes

villes de Goma en janvier puis Bukavu en février, avant de lancer début décembre une nouvelle offensive dans le Sud-Kivu, le long de la frontière burundaise, alors que la RDC et le Rwanda signaient à Washington un accord de paix.

Le 17 décembre, sous pression américaine, le groupe armé avait annoncé son retrait d'Uvira.

## SAHARA OCCIDENTAL L'occupant marocain a expulsé 329 observateurs étrangers des territoires sahraouis depuis 2014

L'occupant marocain a expulsé du Sahara occidental, entre l'année 2014 et le 24 août dernier, 329 observateurs internationaux, parlementaires, défenseurs des droits humains et journalistes venant de 21 pays et dont les derniers étaient deux défenseurs des droits humains de l'organisation Non-violence.

Dans un communiqué conjoint, la Ligue pour la protection des prisonniers sahraouis dans les prisons marocaines (LPPS) et l'Association française d'amitié et de solidarité avec les peuples d'Afrique (AFASPA) ont affirmé que les autorités de l'occupation ont expulsé, durant l'année en cours, 27 étrangers dont des parlementaires, des défenseurs des droits de l'homme et des journalistes venant d'Espagne, des Etats-Unis et du Portugal dans le cadre du blocus imposé aux territoires sahraouis occupés.

La Norvège est en tête de la liste des pays dont les ressortissants ont été expulsés par les autorités marocaines avec 133 personnes, suivie de l'Espagne (105), de la Suède (9), de l'Italie (6), des Etats-Unis (6), de la France (6), de la Pologne (5) et du Royaume-Uni (4).

Les mêmes sources précisent qu'au cours de ces dernières années, le Maroc a expulsé ou interdit sept ONG internationales des droits humains d'entrer dans les territoires sahraouis occupés, à l'image de Human Rights Watch, Amnsy International, Nonviolence, Novact ou la fondation Carter, afin de les empêcher de constater les graves violations des droits humains et le pillage des ressources commis contre le peuple sahraoui.

Elles ajoutent que l'occupation marocaine a interdit pour la neuvième année consécutive le Haut-commissariat des Nations unies aux droits de l'homme d'accéder aux territoires sahraouis occupés.

Le fait que la MINURSO (Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental) n'ait pas été dotée de prérogatives lui permettant d'enregistrer et de contrôler les violations commises contre les droits humains dans les villes occupées a permis au Maroc de poursuivre ses crimes contre les civils sahraouis.

Hassanna Douih, membre de la LPPS a assuré que la partie occupée du Sahara occidental subit un blocus militaire et un black-out médiatique sévères. Il s'agit, dit-il, de mesures "méthodiques" visant à isoler les territoires sahraouis du monde en vue d'étoffer la vérité sur les violations commises par l'occupant.

## BÉNIN

## Début de la campagne électorale pour les élections législatives

La campagne électorale pour les élections législatives a débuté au Bénin, ont rapporté vendredi des médias.

La Commission électorale nationale autonome a autorisé cinq partis à participer aux élections dont l'Union progressiste le renouveau (UPR), qui détient la majorité dans la composition actuelle du parlement monocaméral. Le principal parti d'opposition, les Démocrates, a également été autorisé à participer aux élections.

Le vote aura lieu le 11 janvier. 1.090 candidats participent aux élections, se disputant 109 sièges de députés. Les élections législatives se déroulent dans 24 circonscriptions électorales. Des élections municipales auront lieu simultanément avec les élections législatives.

L'élection présidentielle est prévue au Bénin pour le 12 avril 2026. Deux candidats liés à la majorité au pouvoir y participent. Le chef de l'Etat actuel, Patrice Talon, ne participera pas à l'élection, car il existe une limitation constitutionnelle à deux mandats.

La campagne électorale pour l'élection présidentielle débutera le 27 mars.

APS

## TADJIKISTAN

**Deux garde-frontières tués lors d'un affrontement à la frontière afghane**

Deux garde-frontières tadjiks ont été tués lors d'un affrontement armé avec des membres d'une « organisation terroriste » à la frontière entre le Tadjikistan et l'Afghanistan, a annoncé jeudi le Comité de sécurité nationale tadjik.

Selon un communiqué cité par l'agence officielle Khowar, trois individus armés ont franchi « illégalement » la frontière dans la province de Khatlon, au sud du pays. Les forces tadjikes ont engagé un échange de tirs avec les intrus, qui ont été « neutralisés » à l'issue de l'opération.

L'affrontement a toutefois coûté la vie à deux membres des garde-frontières, soulignant les risques sécuritaires persistants le long de cette frontière montagneuse longue d'environ 1.350 kilomètres.

La région est considérée comme sensible en raison de la proximité avec l'Afghanistan, où l'instabilité demeure élevée.

Les autorités tadjikes affirment renforcer régulièrement leurs dispositifs de surveillance et de sécurité



pour prévenir les infiltrations de groupes armés. Moscou, allié stratégique de Douchanbé, soutient également le Tadjikistan dans le domaine sécuritaire.

Cet incident rappelle la vulnérabilité des pays d'Asie centrale face aux menaces transfrontalières et la nécessité d'une coopération régionale renforcée pour garantir la stabilité.

AM

## PEROU

**Record de 36 partis politiques en lice pour la présidentielle de 2026**

Le Pérou se dirige vers une élection présidentielle inédite par son ampleur.

Un nombre record de 36 partis politiques ont officiellement enregistré un candidat pour le scrutin du 12 avril 2026, a annoncé mercredi le Jury national électoral (JNE).

« Nous avons 36 formulaires présidentiels enregistrés », a déclaré la secrétaire générale du JNE, Yessica Clavijo, à l'issue de la clôture des inscriptions.

La liste définitive des candidats sera publiée au plus tard le 14 mars prochain.

Outre la présidentielle, les partis ont également déposé leurs listes pour les élections législatives, qui se tiendront le même jour, afin d'élire 130 députés, 60

sénateurs et cinq représentants au Parlement andin.

Cette fragmentation politique reflète une profonde crise institutionnelle et une défiance croissante de la population envers la classe politique.

En octobre dernier, le Parlement a destitué la présidente Dina Boluarte dans un contexte de forte insécurité. Le président du Parlement, José Jeri, assure l'intérim jusqu'à l'investiture du futur chef de l'État en juillet 2026.

À titre de comparaison, 23 candidats s'étaient présentés en 2021, 19 en 2016 et seulement 10 en 2011.

Cette inflation de candidatures témoigne d'un paysage politique profondément morcelé.

AM

## BOSNIE

**Annulation partielle des résultats de la présidentielle dans l'entité serbe**

La Commission électorale centrale de Bosnie a annoncé mercredi l'annulation partielle des résultats de l'élection présidentielle dans l'entité serbe de la Républika Srpska, en raison d'« irrégularités » constatées dans plusieurs bureaux de vote.

Le scrutin anticipé du 23 novembre avait été remporté de justesse par Si-

nisa Karan, soutenu par l'ex-président Milorad Dodik, avec 50,39 % des voix, contre 48,22 % pour le candidat de l'opposition Branko Blanusa.

L'écart entre les deux candidats est inférieur à 10.000 voix.

Après un recomptage ordonné début décembre, la Commission a annulé les résultats dans 136 bureaux de

vote répartis sur 17 localités, notamment à Doboj, Zvornik et Laktasi, fief de M. Dodik.

Cette décision pourrait modifier l'issue finale du scrutin et accentuer les tensions politiques dans cette entité déjà marquée par de fortes divisions.

AM

## CONFLIT FRONTALIER

**La Thaïlande et le Cambodge s'accordent sur un cessez-le-feu à la frontière**

La Thaïlande et le Cambodge sont convenus de conditions préliminaires en vue d'un cessez-le-feu dans la zone de conflit à la frontière, qui doit entrer en vigueur le 27 décembre, a rapporté la chaîne publique thaïlandaise Thai PBS, citant une source proche du secrétariat du Comité général des frontières des deux pays.

Selon cette source, le cessez-le-feu sera dans un premier temps instauré

pour une durée de 72 heures. Durant cette période, un dispositif de surveillance de son respect sera mis en place, tandis que tout accord ultérieur doit être approuvé par le Conseil national de sécurité de Thaïlande.

La chaîne précise que les négociations menées dans le cadre de ce mécanisme, au niveau du secrétariat, se sont achevées par l'adoption d'un projet d'accord.

Le ministère thaïlandais

de la Défense avait auparavant annoncé qu'une réunion de haut niveau du comité frontalier thaïlando-cambodgien, consacrée à l'instauration d'un cessez-le-feu, se tiendrait le 27 décembre. Les pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) ont, de leur côté, salué l'ouverture de discussions visant à établir un cessez-le-feu dans la zone du conflit frontalier entre la Thaïlande et le Cambodge.

Des affrontements à la frontière entre les deux pays, impliquant des armes légères, ont débuté le 7 décembre. Le 8 décembre, les forces terrestres thaïlandaises ont affirmé que l'armée cambodgienne avait procédé à des tirs d'artillerie contre des positions thaïlandaises dans la zone frontalière. En représailles, l'aviation thaïlandaise a mené des frappes contre des infrastructures militaires cambodgiennes.

## SYRIE

**Une explosion dans une mosquée à Homs fait huit morts**

Une explosion à l'intérieur d'une mosquée située à Homs, dans le centre de la Syrie, a fait huit morts vendredi, selon un bilan provisoire annoncé par les autorités.

« Une explosion terroriste a visé la mosquée Ali Ben Abi Taleb pendant la prière du vendredi dans la rue Al-Khadri, dans le quartier de Wadi al-Dahab à Homs », a déclaré le ministère de la santé dans un communiqué, ajoutant que huit personnes avaient été tuées et 18 autres blessées.

L'agence de presse syrienne Sana a indiqué qu'une enquête avait été ouverte pour déterminer l'origine de l'explosion.

Une source sécuritaire à Homs a déclaré que l'explosion pourrait avoir été causée par « un engin explosif placé à l'intérieur de la mosquée ».

**La Syrie dénonce une «tentative désespérée» pour déstabiliser le pays**

L'attaque meurtrière vendredi dans une mosquée de la ville de Homs, dans le centre de la Syrie, constitue « une tentative désespérée » de déstabiliser le pays, a déclaré le ministère syrien des Affaires étrangères en promettant que les responsables seront poursuivis.

« Cet acte criminel lâche », qui a tué au moins huit personnes, selon un dernier bilan, constitue une de ces « tentatives désespérées et répétées de saper la sécurité et la stabilité et de semer le chaos » en Syrie, a ajouté le ministère dans un communiqué.

Le ministère a dénoncé « une violation flagrante des valeurs humaines et morales ».

Damas a par ailleurs réaffirmé sa position ferme dans la lutte contre le terrorisme sous toutes ses formes, soulignant que de tels actes « ne dissuaderont pas l'Etat syrien de poursuivre ses efforts pour renforcer la sécurité, protéger les citoyens et traduire en justice les personnes impliquées dans ces crimes ».

**La zone de Quneitra de nouveau ciblée par l'armée sioniste**

Les forces d'occupation sionistes ont de nouveau ciblé, vendredi, la zone de Tell al-Ahmar al-Sharqi, dans la banlieue sud de Quneitra, dans le plateau du Golan syrien, selon l'agence de presse syrienne Sana. « Les obus avaient été tirés depuis un point où se déploie une force d'occupation à Tell al-Ahmar al-Gharbi, accompagnés de tirs d'armes automatiques et moyennes en direction de la zone, sans qu'aucune victime civile ne soit enregistrée », a précisé Sana.

Selon l'agence de presse syrienne, ces attaques répétées s'inscrivent dans une série de violations commises depuis plusieurs mois par les forces d'occupation sionistes dans la banlieue de Quneitra. Elle a rappelé que ces dernières « ont ouvert le feu, jeudi, sur plusieurs citoyens près du village d'al-Achcha, dans la banlieue sud de Quneitra, alors qu'ils ramassaient des champignons dans la zone ». La Syrie réclame constamment le retrait des forces d'occupation sionistes de son territoire.

Elle appelle la communauté internationale à assumer ses responsabilités, à mettre un terme aux pratiques de l'occupation et à l'obliger à se retirer totalement du sud syrien et à revenir à l'accord de désengagement de 1974.

APS

## UNE FIGURE DU SAVOIR ET DE L'ENGAGEMENT HONORÉE PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

### Cheikh Mohamed Salah Seddik décoré de l'Ordre du mérite national

La reconnaissance nationale du parcours exceptionnel du cheikh Mohamed Salah Seddik s'est matérialisée par une distinction de haute portée symbolique.



Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lui a décerné la médaille de l'Ordre du mérite national au rang de "Ahid", consacrant ainsi une vie entière dédiée à la science, à la culture, à l'écriture et à la défense des valeurs spirituelles et nationales fondatrices de l'Algérie.

Cette distinction prestigieuse illustre la considération de l'État pour les figures intellectuelles qui ont contribué, par la pensée et la plume, à l'édification de la conscience nationale et à la préservation de l'identité algérienne.

La cérémonie officielle s'est déroulée au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria à Alger, sous la supervision de la ministre de la Culture et des Arts, Mme Malika Bendif, et du conseiller du président de la République chargé des secteurs de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la formation professionnelle et de la culture, M. Nasreddine Bentifour, en présence de membres du gouvernement, du Secrétaire général du ministère de la Défense nationale, ainsi que de nombreuses personnalités du monde culturel, académique et national.

Moment fort de la cérémonie, la lecture par la ministre de la Culture du message adressé par le président de la République à l'érudit Mohamed Salah Seddik a donné toute sa dimension à cet hommage.

Dans ce message, le chef de l'État a exprimé une reconnaissance profonde pour un parcours marqué par la fidélité au savoir, à l'éthique et à l'engagement au service de la nation.

Il a rappelé que le cheikh a consacré sa jeunesse et toute sa vie à l'érudition, s'abreuvant aux sources des grands réformateurs algériens, notamment Abdelhamid Ben Badis et Mohamed El-Bachir El-Ibrahimi, ainsi qu'à l'héritage intellectuel de l'Association des oulémas musulmans algériens.

Le président de la République a souligné que Mohamed Salah Seddik appartient à une génération qui s'est forgée dans les années charnières du mouvement national, une période où la conscience collective se construit face à l'oppression coloniale.

Cette génération, a-t-il rappelé, a tracé le chemin vers la Révolution du 1er Novembre 1954, en ancrant les valeurs de liberté, de dignité et d'attachement à l'identité nationale. Dans ce contexte, le cheikh s'est distingué par

son engagement intellectuel, participant activement à l'éveil des esprits à un moment où le colonialisme cherchait à effacer la langue, la culture et la religion du peuple algérien.

Le message présidentiel a également mis en lumière la dimension journalistique et littéraire du parcours de Mohamed Salah Seddik.

En tant que journaliste et écrivain, il a été l'une des plumes marquantes des premières tribunes médiatiques de l'Association des oulémas, relatant avec lucidité et rigueur les grandes étapes de l'histoire contemporaine de l'Algérie.

Son écriture, a souligné le président, se caractérise par la clarté de la pensée, la noblesse de la parole et la sincérité du nationalisme, conjuguant profondeur intellectuelle et accessibilité du discours.

Au fil des décennies, le cheikh a également affirmé sa stature de chercheur rigoureux en histoire et en pensée, guidé par un patriotisme constant et une volonté de transmission.

Il a incarné, selon les termes du chef de l'État, le modèle de l'intellectuel engagé, fier de son appartenance à l'Algérie et attentif à la préservation de l'héritage des martyrs et des moudjahidines.

Son œuvre, riche et abondante, constitue aujourd'hui une référence majeure pour les générations présentes et futures.

Le président Tebboune a souligné que cette distinction nationale vient récompenser un parcours exemplaire « par la plume et par la pensée », saluant la persévérance intellectuelle du cheikh, qui continue, malgré l'âge, à produire, à écrire et à enrichir le champ culturel et scientifique.

Il a mis en avant l'humanisme qui traverse l'ensemble de son œuvre, rappelant que les hommes qui donnent un sens à la vie par le savoir et l'action demeurent vivants à travers leur héritage.

Très ému, Mohamed Salah Seddik a exprimé sa gratitude et sa fierté pour cette décoration, qu'il a qualifiée de reconnaissance précieuse venant couronner un long itinéraire au service de la culture, de la religion et de la nation.

Pour lui, cette distinction dépasse sa personne et rend hommage à l'ensemble des intellectuels qui ont œuvré, souvent dans l'ombre, pour la défense de l'identité algérienne.

La cérémonie a été enrichie par la projection d'extraits d'un documentaire réalisé par Youcef Amrane, racontant les grandes étapes de la vie et de l'œuvre du cheikh.

Ce film, appelé à être projeté dans toutes les cinémathèques du pays, offre un témoignage vivant sur le parcours d'un homme dont l'engagement intellectuel a traversé les époques.

Né en 1925, le moudjahid et érudit Mohamed Salah Seddik est aujourd'hui reconnu comme l'un des auteurs les plus prolifiques du monde arabe, avec près de 200 ouvrages couvrant les domaines de la pensée, de la littérature, de l'histoire et de la culture.

À travers cette décoration, l'Algérie rend hommage à une figure emblématique du savoir national, symbole d'une intelligence au service du juste milieu, de la tolérance et de l'élevation de la société.

AM

## PUBLICATION

### Le livre "Ghef wudem-im a Tilelli", éloge de la bravoure du peuple algérien face au colonialisme français

Le roman "Ghef wudem-im a tilelli" (Pour toi, ô Liberté), de Khelidja Benkerrou, est un éloge de la bravoure et de la détermination du peuple algérien qui a résisté à la colonisation française.

Publié en 2025 aux "éditions Thihinane", le roman a décroché le prix "Mon premier livre", lors de la 28e édition du Salon international du livre d'Alger (Sila) (29 octobre-8 novembre 2025), dans la catégorie du meilleur roman en Tamazight.

Écrit dans un style fluide et accessible, ce roman de 141 pages plonge le lecteur dans l'univers de la Guerre de libération nationale, marquée par les hauts faits d'armes des femmes et des hommes qui se sont battus contre un système colonial cruel et inhumain.

Le livre raconte l'histoire d'une famille qui a lutté contre le colonialisme français, un héritage qui se transmet de génération

en génération et une mission que l'on doit accomplir par devoir, malgré les épreuves et les défis. Pour Belkacem, le personnage principal, le devoir est de suivre le chemin de ses deux frères tombés en martyrs, mais aussi celui de son père, Ahmed, qui n'a pas été épargné par la cruauté de l'armée coloniale.

Le roman montre également le véritable visage de la colonisation, mettant en lumière le quotidien des populations qui souffraient de maladies et de malnutrition.

Le sort de Kaissa, l'épouse de Belkacem, décédée faute de soins, suivie d'un de ses enfants, emporté par la peste, en est un cas édifiant.

Cependant, à travers ses personnages, le roman raconte comment les Algériens ont vécu la guerre, la famine et les maladies avec un seul objectif: survivre à la co-

lonisation. Le rôle des femmes durant la Révolution nationale est ainsi illustré à travers le personnage de Tassaadit, la mère de Belkacem. Femme et mère de martyrs, elle a continué à semer l'espérance et la vie autour d'elle.

Son rôle dans le roman témoigne également des grands sacrifices consentis par les femmes algériennes durant la période coloniale.

Le personnage de N'a Djouhra, la doyenne du village, illustre également le rôle de la femme dans la société algérienne durant la Guerre de libération nationale. C'est elle qui veille sur tout le monde, partageant la joie et la tristesse des villageois. Le roman de Khelidja Benkerrou dévoile le vrai visage du système colonial dans toute sa cruauté et sa monstruosité.

APS

## LE 18<sup>ÈME</sup> FESTIVAL NATIONAL DU THÉÂTRE PROFESSIONNEL « Carnaval romain » du T.R. Constantine séduit Alger par sa puissance émotionnelle et son audace

Le 18<sup>ème</sup> Festival national du théâtre professionnel (FNTP), qui se déroule à Alger sous le slogan « Le théâtre réduit les distances », a offert jeudi soir une représentation mémorable avec la pièce « Carnaval romain » du Théâtre régional de Constantine.

Présentée sur la scène du Théâtre national Mahiedine-Bachtarzi (TNA), cette trag-comédie aux contours burlesques et noirs a immédiatement captivé le public par sa profondeur humaine et son originalité scénique.

Écrite et mise en scène par Mouni Boualem, sur un texte adapté de l'œuvre du dramaturge hongrois Miklos Hubay (1918-2011), la pièce explore avec finesse et humour la tragédie silencieuse d'une artiste de théâtre vieillissante, Margit, campée par Raja Houari.

Ancienne gloire des planches, Margit se retrouve confinée dans une chambre au cœur même d'un théâtre, seule avec ses souvenirs, ses blessures et ses regrets, accompagnée uniquement de son petit chat, confident fidèle de ses émotions et de ses frustrations.

La force de « Carnaval romain » réside dans sa capacité à mêler tragédie, humour noir et comédie burlesque, offrant des situations rocambolesques qui dévoilent les coulisses de la carrière théâtrale et les sacrifices liés à la passion artistique.

Aux côtés de Raja Houari, une équipe talentueuse assure un jeu énergique et subtil : Chaker Boulemdaïs (directeur du théâtre), Zaki Ouafel (Zinou le gardien), Abderraouf Boufennaz (Batoury, scénariste italien), Rayane Hamzaï (Adriana), Islem Haderbach (danseur), Farid Zouaoui (Othello) et Racha Saadallah (Démona) composent un ensemble scénique harmonieux et vivant.

La scénographie, imaginée par Chahinez Neghouache, se distingue par sa polyvalence et sa créativité : chaque élément fonctionnel devient un outil au service de l'action, modulant les espaces selon les besoins de la narration.

L'éclairage, parfois feutré, parfois éclatant, et la musique, dirigée par Abdelkader Soufi, contribuent à renforcer l'atmosphère, offrant au spectateur une immersion totale dans l'univers de la pièce.

Sortie en mai 2025, « Carnaval romain » a déjà été salué pour son audace, son intelligence et sa capacité à émouvoir, obtenu plusieurs récompenses, notamment lors des Journées Théâtrales de Carthage.

Le public algérien a applaudi avec enthousiasme, louant tant la performance des comédiens que la qualité de la mise en scène et de l'ensemble de la production.

Dédiée au comédien, dramaturge et metteur en scène Abdellah Hamlaoui, cette 18<sup>ème</sup> édition du FNTP se poursuit jusqu'au 1er janvier 2026, avec 18 pièces en compétition et 8 spectacles en off, complétés par des conférences, des master classes et des spectacles de rue.

La représentation de "Carnaval romain" illustre parfaitement l'objectif du festival : rapprocher le théâtre des publics, révéler de nouveaux talents et faire dialoguer tradition et modernité sur la scène nationale.

En conclusion, « Carnaval romain » marque une étape majeure dans la vie artistique algérienne : elle démontre comment le théâtre, par son mélange d'émotion, de rire et de réflexion, continue de réduire les distances entre les artistes et le public, tout en affirmant la vitalité et la créativité du théâtre algérien contemporain.

AM

## PUBLICITÉ

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

مجلس قضاء بجاية

محكمة ملحة زمامات

قسم شؤون الأسرة

- حكمت المحكمة حل فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا، في أول درجة حضوريا :

- في الشكل: بقول الداعي.

- في الموضوع: القضاء بالحاجز على المدعى عليه

بن عثمان كهينية المولودة بتاريخ 09-09-1982 ببلدية أقروي لأبيها مالك وأمها ناتي عثمان مباركة

شهادة ميلاد رقم 2615 وتعين أنها المدعية بنات عثمان مباركة المولودة بتاريخ 13-12-1958 ببلدية

بوجيل لأنها معيها وأمها قاضي ع Kirby مقدما عليها للقيام بذريعة شؤونها الضاللية والمالية والإدارية، مع

الامر بنشر هذا الحكم بجريدة يومية وطنية لبيانه

وأمر بضبط الحالة المدنية لبلدية أقروي بالتأشير بهذا

الحجز على هاشش عقد ميلاد المحجوز عليها مع تحويل المدعية المصاريف القضائية.

- بما صدر هذا الحكم وقضى به جهارا بالجلسة العلنية المنعقدة

باتاريخ المنكوح أعلاه وأمضينا على أصله ذهن

النية وآمنة الصيغة

DK NEWS

27/12/2025

## BATNA

## La "transformation numérique dans le système de transport terrestre en Algérie", thème d'une journée d'étude

"La transformation numérique dans le système de transport terrestre en Algérie, vers un transport intelligent et durable", a constitué le thème d'une journée d'étude organisée jeudi à l'Ecole nationale d'application des techniques des transports terrestres (ENATT) "Chahid Torche El Ouardi" de Batna.

La rencontre a réuni des cadres du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, des directeurs des transports de différentes régions du pays, des directeurs généraux d'entreprises publiques de transport urbain et suburbain et des professeurs spécialisés dans le domaine.

Le directeur de l'administration générale au ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Mohamed Farouki, a souligné, dans une allocution prononcée à cette occasion, que cette journée d'étude "traduit l'orientation stratégique de l'Etat algérien qui fait de la numérisation un choix irréversible".

Il a précisé, dans ce contexte, que le ministère "accorde une grande importance à l'accompagnement du processus de transformation numé-

rique et à sa concrétisation dans le secteur, le considérant comme un pilier essentiel du développement économique et social ( ) en raison de son lien direct avec la mobilité des personnes et des marchandises, la sécurité des citoyens et leur qualité de vie".

Le même responsable a salué "le rôle important de l'ENATT dans la formation des ressources humaines et l'accompagnement des transformations technologiques du secteur, grâce à sa contribution efficace à la diffusion de la culture numérique, à la création d'espaces de débats scientifiques et à l'échange d'expertises entre spécialistes et acteurs du domaine".

Le wali de Batna, Riadh Benahmed, soulignant les efforts déployés localement sur le terrain, a indiqué, quant à lui, qu'un "travail est en cours

selon une stratégie réfléchie pour améliorer et moderniser le parc d'autobus, en particulier en organisant les itinéraires, en définissant les stations d'arrêts et les départs, et en éliminant les points noirs, le tout selon des horaires à même de réduire les files d'attente tout en respectant l'application numérique et intelligente des services, afin d'assurer un transport confortable pour les citoyens à l'intérieur et à l'extérieur des villes".

Pour sa part, le directeur général de l'ENATT de Batna, Smaïl Benaicha, a indiqué que la journée d'étude vise à "clarifier le concept de transformation numérique dans le transport terrestre et à diagnostiquer la réalité de la numérisation dans le système de transport terrestre en Algérie (services, infrastructures, législation, ressources humaines et données),

ainsi que le défi des priorités opérationnelles à court et moyen terme pour la numérisation des services (informations, billetterie, contrôle, maintenance et sécurité), tout en débattant des exigences de gouvernance des données, de la cybersécurité et de la protection des données personnelles dans le secteur du transport".

Certaines interventions de professeurs spécialisés de l'ENATT ont porté sur "les transformations numériques dans le système de transport terrestre", "la feuille de route pour la transformation numérique fondée sur les données... vers un transport intelligent en Algérie" ainsi que sur "l'établissement d'un système logistique intelligent et intégré pour permettre à l'Algérie de s'imposer en tant que centre logistique régional".

## PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
WILAYA DE SETIF  
DAIRA DE SALAH BEY  
COMMUNE DE SALAH BEY  
NIF : 09841923556123

### AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° :14/2025

Le président de l'assemblée populaire communale de Salah Bey, lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour réalisation du projet:  
Lot N° 01: Contrôle de laboratoire et travaux d'Aménagement et extension des routes Reliant entre centre de la commune et les villages la commune (Ain al-Hamra, Afrat, Kouhli, Lakasha, Maafar et Leblahi)  
Lot N° 02: Contrôle de laboratoire et travaux d'Aménagement et extension de la route communale Reliant entre Maafar et salah bey.

Les soumissionnaires intéressés par cet avis d'appel des charges auprès du bureau de la commune De Salah bey contre un paiement de la somme de 5000 DA au trésorier inter communal de Salah bey.

Les offres doivent être adressées sous des enveloppes comportant un dossier de candidature. Une Offre technique et une Offre financière qui sont insérées dans des enveloppes séparées et cachées et sont mise dans une autre enveloppe cachetée et anonyme contre la mention "A ne ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres"

Accompagnement des pièces suivantes :

-**Dossier de candidature :** Enveloppe « A » portant la mention (dossier de candidature) Comporte :

- Une déclaration de candidature. Remplie, signée et datée.

- Déclaration de probité. Remplie, signée et datée.

- Déclaration de ses sous-traitance. Remplie, signée et datée.

- Copie du statut pour les sociétés.

- Capacités professionnelles: Copie du certificat de qualification comme suit : **04 ème degré ou plus Activité Principale en Travaux publics** en cours de validité

- Références professionnelles (justifiées par des attestations de bonnes exécutions).

- Moyens matériel (Listes des moyens matériels: les cartes grises et suivant des attestations de l'assurance du matériels pour matériel roulant et un P.V à l'enginéier de routes, huissier de justice ou expert auto).

-Planning de réalisation des travaux.

- Capacités techniques: moyens humains (Listes des moyens et diplôme avec attestations d'affiliation).

- les bilans financiers des derniers trois ans (2022-2023-2024) légalisées par les services impôts concernés.

- quittance de paiement du retrait des caisses.

- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.

- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats des soumissionnaires ou dans les CAS Echéants, des sous-traitants.

- Copie d'attestation CNAS et CACOBATH en cours de validité.

Et suivant l'article 69 du décret présidentiel 15/247 du 16/09/2015 comportant règlement du marché public et délégation du service public. Le soumissionnaire doit compléter son offre dans un délai de dix jours par les pièces suivantes :

-copie du registre de commerce dans le domaine. Copier du NIF. Copier du NIS.

- Copier d'attestation CASNOS en cours de validité.

-Copier du casier judiciaire en cours de validité avec mention niant.

-copier d'extrait de rôle apuré ou calendrier en cours de validité.

-attestation du dépôt des comptes sociaux pour les en cours de validité.

**Offres Technique:** Enveloppe « B » portant la mention (Offre Technique) comporte :

- Déclaration à soumissionner. Remplie, signée et datée.

- le caier des charges portant à la dernière page la mention manuscrite (lue et accepté)

- Mémoire technique justificative.

**Offre financière:** Enveloppe « C » portant la mention (Offre financière) comporte :

- La lettre de soumission. Remplie, signée et datée.

- Bordereau du prix unitaire. Remplie, signé et daté.

- Le devis quantitatif et estimatif remplie, signé et daté.

la date de dépôt des offres est fixée à 10 jours à partir de la date de la première parution du présent avis dans les journaux nationaux, électroniques et le BOMP. Le jour et l'heure limite de dépôt des offres correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres à 13H30. L'ouverture des plis technique et financier aura lieu en séance publique le même jour de dépôt des offres à 13H30 au siège de L'A.P.C de Salah Bey les soumissionnaires ou leur représentants peuvent y assister s'ils le souhaitent. Si le jour de dépôt des offres et d'ouverture des plis coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant. Les offres resteront validées pendant une période équivalente à la durée de préparation augmentée de (90) jour + 01mois.

La durée de préparation des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant. Les offres resteront validées pendant une période équivalente à la durée de préparation augmentée de (90) jour + 01mois.

## MOSCOU (RUSSIE) Plus de 50 satellites bientôt mis en orbite par une fusée Soyouz

La Russie s'apprête à réaliser un important lancement spatial d'ici la fin de l'année.

La société spatiale russe Roscosmos a annoncé que la fusée Soyouz-2.1b placera en orbite 52 satellites lors du dernier lancement de 2025 depuis le cosmodrome de Vostochny, situé dans la région de l'Amour, à l'est du pays.

Selon le communiqué publié sur les réseaux sociaux de Roscosmos, ces satellites sont principalement destinés à l'imagerie stéréoscopique de la Terre, une technologie utilisée pour l'observation, la cartographie et la surveillance environnementale.

Cette mission s'inscrit dans la stratégie russe de renforcement de ses capacités spatiales civiles et scientifiques.

Le lanceur emportera également plusieurs nano-satellites conçus par des étudiants issus de grandes universités russes, notamment l'Université technique d'Etat Bauman de Moscou, l'Institut d'aviation de Moscou, l'Université fédérale d'Extrême-Orient et l'Université d'Etat de l'Amour.

Cette initiative vise à encourager la formation scientifique et l'innovation dans le domaine spatial.

Le lancement est prévu pour la fin de la semaine et marque une étape symbolique pour le cosmodrome de Vostochny, présenté comme un pilier de l'indépendance spatiale russe.

Malgré un contexte international tendu, la Russie poursuit ses programmes spatiaux, considérés comme stratégiques.

Ce tir clôturera le calendrier spatial russe de 2025 et confirme la volonté de Moscou de maintenir une présence active et compétitive dans l'espace.

A.M.

## PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
Wilaya de Tizi Ouzou  
Daira d'Aïn Kermâs  
Commune de Rosfa  
Code fiscale : 098514199005225  
N de l'avis : 44/2025

### AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

Selon les articles 39-44 du décret présidentiel n° 15/247, portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public, et selon le décret n° 39 du 13-12-05 du 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics.

Le P/APC de la commune de ROSFA lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales pour :

- Foncage et équipement d'un forage et réalisation d'une bache d'eau zone zarzour

Les soumissionnaires qualifiés :

- Partie A : Un certificat de qualification dans le secteur de l'hydraulique- Activité principale Hydraulique- en cours de validité catégorie 04 ou plus contenant les codes suivants : 34.303-34.404.3 - 34.709

- Partie B : ou moins, un cumul de 1000 ML de forages. A justifié par des attestations de bonne exécution délivrées par le maître de l'ouvrage.

- Partie C : relatif des équipements électronique-mécanique au moins de 03 forages. A justifié par des attestations de bonne exécution délivrées par le maître de l'ouvrage.

- Les intéressés par le présent avis peuvent retirer les cahiers des charges auprès du bureau des marchés publics > contre paiement de la somme de : 5.000,00 DA

Conformément à l'article 67 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics, et de délégation du service public, les offres devront accompagner un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière qui sont accompagnées des pièces suivantes :

**01-dossier candidature :** enveloppe « 1 » portant la mention (dossier de candidature) comportant :

- Déclaration de candidature remplie signée et datée

- Déclaration de probité remplie signée et datée

- Les statuts pour les sociétés

- Les documents relatifs aux pouvoirs habilités les personnes à engager l'entreprise

- Tous documents permettant d'évaluer les capacités des candidats des soumissionnaires :

**a/ Capacités professionnelles :** Un certificat de qualification dans le secteur de l'hydraulique- Activité principale Hydraulique- en cours de validité catégorie 04 ou plus contenant les codes suivants : 34.303-34.404.3 - 34.709

- Le cumul de 1000 ML de forages. A justifié par des attestations de bonne exécution délivrées par le maître de l'ouvrage.

- réalisés des équipements électronique-mécanique au moins de 03 forages. A justifié par des attestations de bonne exécution délivrées par le maître de l'ouvrage.

**b/ Capacités financières :** Moyens financiers justifiés par les bilans des dernières trois années et les références bancaires : C20

**c/ Capacités techniques :** moyens humains (un ingénieur en Maitrise en hydraulique, chef de chantier , TS ou DEVA en GC , ouvriers Spécialisés) - moyens matériel ( listes des matériels roulants : les cartes grises et suivant des attestations de l'assurance du matériels valide et PV d'utilisation ou PV d'export ou moins d'une année pour les matériels non roulant )

**02-offre technique :** enveloppe « 2 » portant la mention (offre technique) comportant :

- Déclaration à soumissionner remplie signée et datée

- tous documents permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et autre document exigé en cahier des charges

- le cahier des charges parqué et portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté »

- planning des travaux (Le détails d'exécution justifiés par le planning)

**03-offre financière :** enveloppe « 3 » portant la mention (offre financière) comportant :

- La lettre de soumission détaillée signée et datée par le soumissionnaire

- Le bordereau des prix unitaires détaillé signé par le soumissionnaire.

Les offres sont à déposer à la Mairie de Rosfa ou au siège de l'APC de ROSFA (Bureau des Marchés Publics), le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont à déposer dans des enveloppes séparées et bien fermées. Indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe bien fermée et anonyme, comportant la mention :

« A ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales pour :

- Foncage et équipement d'un forage et réalisation d'une bache d'eau zone zarzour

Il est précisé que la période de préparation des offres est fixée de dix (10) jour, les offres devront être déposées le dernier jour à compter de la première parution de l'avis dans les deux journaux nationaux ou deux journaux nationaux électroniques le BOMP.

La date de dépôt des offres est fixée en dernier jour de la durée de préparation des offres à 13H30. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'ouverture des plis est fixée en séance publique le même jour des dépôts des offres à 14H00 au siège de la commune de rosfa

- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période équivalente à la durée de préparation augmentée de 03 mois.

**Observation :** les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis.

# Programme de la soirée

TF1 21:10

france 2 21:10

france 3 21:10

CANAL+ 21:06

M6 21:10

*Star Academy*  
Saison 13



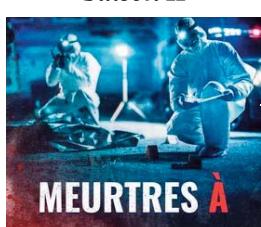
Après Mehdi, Lenny, Noah, Ema, Léane, Théo L et Lily, un huitième élève a quitté le château en la personne de Léo, éliminé en dépit d'une impressionnante performance aux côtés d'Asaf Avitan et d'une jolie reprise de "Mistral Gagnant" de Renaud, en solo. A l'issue du vote des fans, le jeune talent en herbe originaire de Lille a été contraint de faire ses bagages au terme d'un prime très disputé et ne participera donc pas à la prochaine tournée. Le chemin est encore long jusqu'à la finale pour les neuf élèves encore en lice, qui vont une nouvelle fois devoir redoubler d'efforts afin de ne pas voir leur aventure se terminer prématurément.

*The Floor - A la conquête du sol* Saison 3



Cette troisième saison inédite promet une compétition plus intense que jamais ! Sur le plateau géant composé de 100 cases, 100 candidats entrent dans l'arène avec un objectif clair : défendre leur catégorie, étendre leur territoire et tenter, duel après duel, de conquérir l'intégralité du sol. À la clé, jusqu'à 100 000 euros pour celui ou celle qui parviendra à conquérir la totalité du sol. Dans cette nouvelle saison, la conquête du sol s'annonce encore plus imprévisible et spectaculaire. Qui réussira à enchaîner les victoires ?

*Meurtres à...*  
Saison 11



MEURTRES À

L'histoire des régions françaises est riche en légendes mystérieuses et macabres, chacune portant en elle des particularités qui lui confèrent une identité unique. Dans "Meurtres à...", ces récits oubliés refont surface de manière tragique, lorsque des crimes horribles se produisent, faisant écho à des événements d'un passé que l'on pensait clos. Alors que des meurtres inexplicables secouent une communauté, les enquêteurs, dont la détermination est mise à l'épreuve, doivent plonger dans les sombres archives de l'histoire locale pour découvrir la vérité.

*Rugby : Top 14*



Résumé Rugby :  
Top 14  
Top 14. 13e journée.  
Clermont-Auvergne /  
Bordeaux-Bègles.

*Les Bodin's en folie*



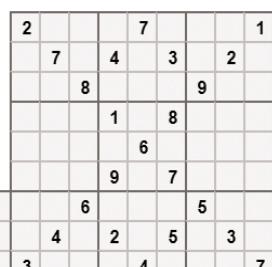
Cela fait déjà 30 ans que Maria et Christian ont commencé leur carrière, avec un spectacle à la kermesse de l'école. Ils décident de fêter l'événement en grande pompe. Le rêve de Maria est d'organiser une fête aux Folies Bergères, rien que ça ! Par un malheureux hasard, Patrick Fiori, qui devait assurer un show dans la grande salle, disparaît. La mère et le fils ont trois jours pour organiser un spectacle digne de ce nom et se rendre à la capitale. Par chance, ils arrivent juste à temps pour un programme de folie, en compagnie d'invités prestigieux et toujours avec l'humour authentique qui les caractérise.

## Jeux

### Samouraï-Sudoku n°2888

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



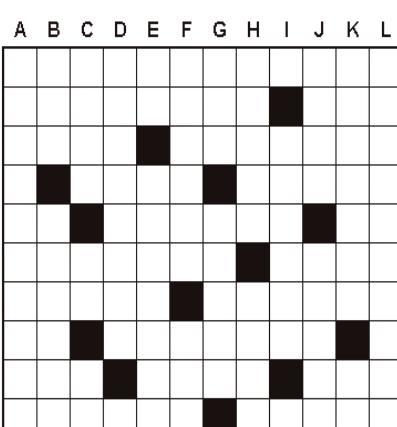
Horizontalement:

Verticalement:

- 1 - Procédé d'impression
- 2 - Progressait - Réticule
- 3 - Révisé - Fragmenta
- 4 - Pétillant italien - Flâner
- 5 - Étalon monétaire - Chargé électriquement
- Note de clé
- 6 - Sans parti - Lie
- 7 - Un peu trop gais - Entrer en action
- 8 - Personnel - Fêteira en trinquant
- 9 - Plat d'affamé biblique - Affaire d'honneur
- Reste de blutage
- 10 - Extorsion d'argent - Narine de dauphin

- A - Assortir
- B - Croqueuse de pomme - Respecta profondément
- C - Récura - Patrie d'Abraham - Scandium en cornue
- D - Pas très courants -
- E - Oui mais d'avant - Ornement de tricot
- F - Petite fille - Destination
- G - Ville de carnaval - Séparé de tout
- H - Systèmes de chauffage - Tondu
- I - Eclaté
- J - Abîmer - Met de niveau
- K - Jamais contente - Porteur de ragots
- L - Repousser à distance

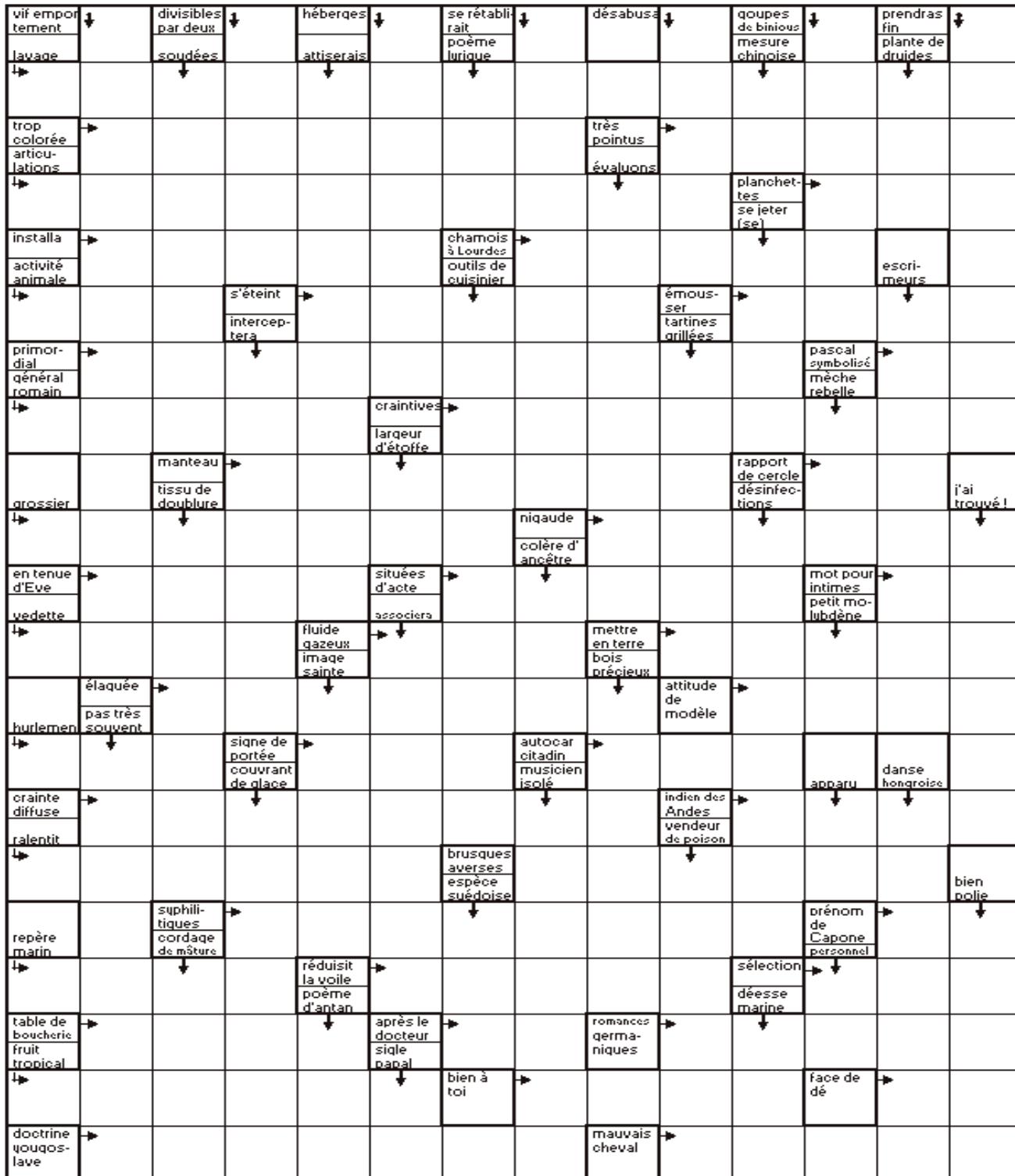
### Mots croisés n°2888



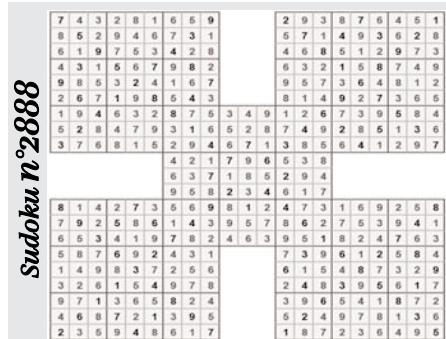
Zerrouks



## *Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1588*



## ***Solution***



Mots Croisés n°2888



## Grille géante n°1588



## ATHLÉTISME - MEDEA

# La Course Nationale de la Jeunesse et des Collectivités Locales a été marquée par la nette domination des coureuses de la wilaya de Tizi-Ouzou

La wilaya de Médéa a vibré, vendredi dernier, au rythme de l'athlétisme juvénile à l'occasion de la phase finale de la Course Nationale de la Jeunesse et des Collectivités Locales, un rendez-vous sportif majeur qui a rassemblé l'élite montante de la discipline venue des quatre coins du pays.

Organisée dans une atmosphère compétitive et festive, cette manifestation a été marquée par la nette domination des coureuses de la wilaya de Tizi-Ouzou, qui se sont illustrées avec éclat dans les catégories féminines des moins de 14 et 16 ans.

Dans la catégorie U14 filles, la représentante de Tizi-Ouzou, Amel Bacha, a livré une prestation remarquable, s'adjugeant la première place au terme d'une course maîtrisée de bout en bout.

Elle a devancé Rayane Saifi, de la wilaya de Mila, qui s'est classée deuxième, tandis que la troisième marche du podium est également revenue à Tizi-Ouzou grâce à Anya Sakhri, confirmant ainsi la profondeur du vivier athlétique de cette wilaya.

Chez les garçons U14, la compétition a été tout aussi disputée. La victoire est revenue à Abed Kadri, représentant la wilaya de Sétif, qui a fait

preuve d'une excellente condition physique et d'un sens tactique affirmé.

Il a été suivi par Ali Nouaria de Bordj Bou Arreridj, alors qu'Abderahmane, de la wilaya de Mila, a complété le podium en décrochant la troisième place.

La suprématie de Tizi-Ouzou s'est à nouveau confirmée dans la catégorie U16 filles, où Chanaz Chekhar a dominé la course avec assurance, offrant à sa wilaya une nouvelle médaille d'or.

Elle a devancé Aya Rahrah de Tissemsilt, classée deuxième, et Aya Doua Alouache de Mila, qui a terminé à la troisième position.

Chez les garçons U16, la première place a été remportée par Farouk Larbi, de la wilaya de Sidi Bel Abbès, auteur d'une performance solide et régulière.

La deuxième place est revenue à Abdessamad, représentant Mila, tandis que

Merouane Bouldjadji de la wilaya de Jijel s'est hissé à la troisième position.

Cette phase finale a vu la participation impressionnante de plus de 900 jeunes coureurs et coureuses issus de 52 ligues de wilaya, tous engagés sur une distance de 2,3 kilomètres.

L'événement a été organisé conjointement par la Fédération algérienne d'athlétisme et la Ligue d'athlétisme de la wilaya de Médéa, avec le soutien actif des collectivités locales et de la direction de la jeunesse et des sports.

Au-delà des résultats, cette compétition nationale a mis en lumière le dynamisme du sport scolaire et associatif, tout en confirmant l'importance de l'investissement dans la formation des jeunes talents, appelés à constituer l'avenir de l'athlétisme algérien.



## HALTÉROPHILIE

### Trois représentants algériens élus au sein des comités de l'Union arabe

Trois représentants algériens ont été élus au sein des comités de l'Union arabe d'haltérophilie pour le mandat 2025-2029, lors de l'assemblée générale organisée dans la capitale qatarie Doha, a-t-on appris de la Fédération algérienne d'haltérophilie (FAH). Il s'agit de Kouri Safia, élue présidente du Comité féminin de l'instance arabe, en reconnaissance de son rôle dans le développement du sport féminin, Kirouan Soufiane, élue membre du Comité technique, et Dechri Hamid, élue membre du Comité scientifique, de recherche et de formation. De son côté, le président de la FAH, Kamel Saïdi, avait été élue vice-présidente de l'Union arabe d'haltérophilie, en tant que représentante du continent africain. "La présence simultanée de l'Algérie dans divers comités arabes et africains nous permettra de défendre les intérêts de nos athlètes et de contribuer au développement de ce sport sur les plans technique et administratif. C'est le fruit d'un travail constant pour faire rayonner le drapeau national lors des grands événements", a réagi la FAH. L'assemblée générale de l'instance arabe s'est déroulée en marge de Championnats combinés d'haltérophilie (Coupe du Qatar, Championnat arabe et Championnat d'Asie de l'Ouest). La nouvelle composition du bureau exécutif, présidé par le Qatarie Mohammed bin Youssef Al Mana, a été restructurée selon un nouveau système de gouvernance visant à élargir le cercle du travail exécutif et développer la discipline aux niveaux technique et administratif.

## RUGBY

### Un tournoi national de rugby à sept ce samedi à Alger

Un tournoi national de rugby à sept (catégories U18 et seniors garçons) aura lieu, samedi prochain au stade Omar-Hammadi à Alger, a-t-on appris, jeudi, auprès de la Fédération algérienne de rugby. Cette manifestation sportive, organisée par la Fédération algérienne de rugby en collaboration avec la direction de la jeunesse et des sports locale, regroupera six clubs en catégories U18 et dix clubs en seniors, issus des wilayas d'Alger, Bejaïa, Blida, M'sila, Sidi Bel-Abbes et Oran.

Les équipes participantes seront réparties en deux groupes, les deux premières de chaque poule se qualifient pour les 1/2 finales.

## ECHECS - CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE DES JEUNES TALENTS

### Les échiphiles de l'OMSE Bologhine s'illustrent en phase finale

Les jeunes échiphiles de l'OMSE Bologhine (Alger) se sont illustrés lors de la phase finale du championnat d'Algérie d'échecs des jeunes talents, clôturée jeudi soir au village méditerranéen d'Oran, après cinq jours de compétition intense.

Dans la catégorie des moins de 18 ans, la première place est revenue à Khilouf Rima de Sidi Bel-Abbes avec un total de 6,5 points, devançant Touati Ania de l'OMSE Bologhine (6 points) et Aït Oudhia Manel, également de l'OMSE Bologhine, qui a pris la troisième place avec 5 points.

Chez les garçons de cette même catégorie, Daas Mohamed Lemnouar du club d'Aïn-M'lila s'est imposé avec 7,5 points sur neuf rondes, devant Lamri Tarek de l'AS Sûreté nationale (7 points), tandis que Hamdani Rayane du club d'Aokas (Bejaïa) a complété le podium avec 6 points.

Dans la catégorie (U16), Zerarka Imène du WCC Bejaïa chez les filles et Bensidi Abdelmalek de l'OMSE Bologhine chez les garçons

ont décroché le titre. Chez les moins de 14 ans, les titres sont revenus à Keddah Aya de l'AS Sûreté nationale chez les filles et à Hamachi Abderrahmane de l'OMSE Bologhine chez les garçons.

Pour la catégorie des moins de 12 ans, Khelfallah Ikhlas de l'AS Sûreté nationale (filles) et Mordjani Mohamed El Amine de Laghouat (garçons) se sont imposés.

Dans la catégorie (U10 ans), Aïsani Safa de l'OMSE Bologhine a remporté le titre chez les filles, tandis que Messaoudi Mohamed du club d'Aïn M'lila s'est adjugé la première place chez les garçons.

Enfin, chez les moins de 8 ans, les titres ont été remportés par Yannick Anais du Béjaïa Club échecs chez les filles et Hamiche Sifax du club de Constantine chez les garçons. Disputé selon le système suisse en neuf rondes, à une cadence d'une heure avec un ajout de 30 secondes par coup, cette phase finale a été jugée d'un niveau technique "très appréciable" par le directeur de la compétition, l'arbitre international Charef

Khodja Djamel. Selon le président de la Fédération algérienne des échecs (FAE), Brahim Djelloul, les vainqueurs de chaque catégorie, filles et garçons, se sont qualifiés pour le prochain championnat arabe prévu en juillet en Egypte, ainsi que pour le championnat d'Afrique programmé en mai prochain en Ouganda.

Organisé par la Ligue d'échecs de la wilaya d'Oran en collaboration avec la Fédération algérienne des échecs et la Direction de la jeunesse et des sports d'Oran, ce championnat a réuni 230 jeunes joueurs et joueuses des catégories U8 à U18, issus des phases régionales et représentant les quatre régions du pays, en plus des champions de l'édition précédente.

La compétition a été clôturée par une cérémonie de remise des trophées et des récompenses, en présence des responsables de la Fédération algérienne des échecs et de représentants de la Direction de la jeunesse et des sports de la wilaya d'Oran.

## BASKET-BALL

### Ouverture des Jeux nationaux des écoles à Ouargla

Les Jeux nationaux des écoles de basket-ball ont débuté, vendredi à Ouargla, avec la participation de sélections issues de 13 wilayas, dans une ambiance sportive reflétant le dynamisme croissant du basket-ball de base en Algérie. Organisé du 25 au 27 décembre 2025 dans le cadre du Festival national des écoles de basket-ball, cette manifestation vise à soutenir et encourager les jeunes catégories, promouvoir la pratique du basket-ball à la base et détecter les talents prometteurs à travers les différentes régions du pays. Les compétitions, qui ont débuté vendredi matin, se dé-

roulent au niveau du pôle sportif "Bouzguag Abdelkrim" de Ouargla. Elles concernent les jeunes nés en 2011 et 2012, avec des équipes composées de cinq (5) joueurs et cinq (5) joueuses par wilaya participante. La clôture de l'événement est prévu pour samedi soir. A travers ce rendez-vous national, les organisateurs entendent consolider les bases de la discipline, élargir la pratique chez les jeunes et contribuer à l'émergence d'une nouvelle génération de basketteurs et basketteuses à l'échelle nationale.

APS

## LIGUE 1 (14<sup>e</sup> JOURNÉE)

# Le MCA à un point du titre hivernal, lutte acharnée pour le podium

La 14<sup>e</sup> journée de la Ligue 1 Mobilis de football, prévue vendredi, samedi et lundi, offrira aux amateurs de la balle ronde, quelques affiches de choix, dont celle du solide leader, le MC Alger qui bouclera cette avant-dernière journée de la phase "aller", à domicile devant l'ES Sétif, avec l'objectif d'assurer le titre de champion d'hiver, au moment où les poursuivants tenteront de conforter leur position sur le podium d'honneur.

Le MCA (1er - 28 pts) qui a consolidé sa première place au classement à l'issue de sa courte, mais précieuse victoire mardi soir, devant l'ES Ben-Aknoun (1-0), accueillera, cette fois-ci, au stade de Douéra, l'ES Sétif (11e - 15 pts), auréolée de son récent succès devant la JS Kabylie (1-0). Une probable victoire du "Doyen" lui assurerait non seulement le titre hivernal, avec en sus, deux matchs en retard. Pour "l'Aigle noir", son objectif principal consiste à s'éloigner rapidement de la zone de turbulences.

L'USM Alger (2e - 22 pts) se trouve depuis quelques semaines sur une courbe ascendante, comme le confirme son dernier succès à domicile face au MB Rouissat (2-0).

Les "Rouge et Noir", qui croient toujours en leurs chances de jouer le titre cette saison, effectueront un périlleux déplacement à Béjaïa, pour y affronter une volontaire équipe de l'O. Akbou (3e - 21 pts). Cette dernière se mord les doigts d'avoir raté un authentique exploit à Alger, face au CR Belouizdad (match en retard). Menant 2-1 dans les ultimes instants du match, le club akbouien s'est effondré en encaissant deux buts en deux minutes, laissant filer une victoire historique. La rencontre OA-USM sera ouverte à tous les pronostics et offrira au vainqueur l'en-ville place de dauphin.

Le MC Oran (3e - 21 pts) jouera également un "big match" à domicile face au CR Belouizdad (8e - 17 pts) avec l'envie d'assurer sa place sur le podium. Les Oranais, difficiles à manier au stade Miloud-Hadifi, devraient se méfier du club algérois, capable de réagir à tout moment, comme ce fut le cas dernièrement face à l'OA (3-2).

Le MC Oran (3e - 21 pts) jouera également un "big match" à domicile face au CR Belouizdad (8e - 17 pts) avec l'envie d'assurer sa place sur le podium. Les Oranais, difficiles à manier au stade Miloud-Hadifi, devraient se méfier du club algérois, capable de réagir à tout moment, comme ce fut le cas dernièrement face à l'OA (3-2).

Comptant deux matches en retard, les camarades de Keddad n'ont pas encore dit leur dernier mot.

Cette 14<sup>e</sup> journée débutera vendredi avec un derby palpitant de l'Est algérien, en l'occurrence USM Khchela-CS Constantine. Les Khchelis (5es - 20 pts) auront fort à faire face aux "Sanafir" (7es - 18 pts) qui carburent à plein régime depuis quelque temps. Une chose est sûre, cette affiche ouverte à tous les pronostics attirera certainement un public nombreux.

Pour sa part, la JS Saoura (6e - 19 pts) aura, à priori, une partie facile face au dernier du classement, à savoir le MC El-Bayadh (16e - 3 pts) dans un duel déséquilibré qui permettra aux gars de Béchar, en cas de succès, d'améliorer leur position au classement général.

L'ES Ben Aknoune (8e - 17 pts),



batteu petitement mardi soir par le MCA, se rend à Mostaganem pour y défier l'ESM (15e - 9 pts), actuellement relégable et qui doit absolument l'emporter pour s'éloigner de la zone rouge.

Le MB Rouissat (10e - 16 pts) se déplacera pour la 2e fois consécutive à Alger pour y affronter, cette fois-ci, le Paradou AC (13e - 13 pts). Le nouveau promu, premier tombeur du leader, le MCA, tentera de confirmer face aux "Pacifiques", intraitables à domicile et qui

ont un besoin urgent de points pour éviter le naufrage.

Enfin, la JS Kabylie (11e - 15 pts), où rien ne va plus, accueillera à Tizi-Ouzou un mal-classé, en l'occurrence l'ASO Chlef (13e - 13 pts). Les camarades de l'excellent Akhrib, dos au mur, n'ont plus droit à l'erreur s'ils veulent sauver leur saison après leur élimination en Coupe d'Algérie. Les gars de Chlef, mal lotis, tenteront, eux, l'exploit loin de leurs bases.

## LIGUE 1 MOBILIS (MISE À JOUR - 8<sup>e</sup> J)

### Victoire du CR Belouizdad devant l'ES Sétif (3-1)



Le CR Belouizdad s'est imposé devant l'ES Sétif sur le score de 3 à 1 (mi-temps : 0-0), en match de mise à jour de la huitième journée du Championnat de Ligue 1 Mobilis de football, disputé jeudi soir au stade 5 juillet d'Alger.

Les buts du CRB ont été inscrit par Laouafi (63'), Boussoar (76') et Ben Hammouda (90'+2'), alors que Djahnit (85') a réduit le score pour l'ESS.

À la faveur de cette victoire, le CRB (20 pts) rejoint l'USM Khchela à la cinquième place du classement, alors que

l'ES Sétif (15 pts) occupe le 11e rang avec la JS Kabylie.

Dans les autres rencontres de mise à jour du calendrier de la Ligue 1 Mobilis, disputées lundi et mardi, l'USM Alger a battu le MB Rouissat (2-0) et le MC Alger s'est imposé devant l'ES Ben Aknoune (1-0).

Par ailleurs les rencontres de la 14<sup>e</sup> journée de la Ligue 1 Mobilis se joueront vendredi, samedi et lundi prochains, selon le programme de la Ligue de football professionnelle (LFP).

Ala faveur de cette victoire,

#### Résultats et classement à l'issue des matchs de mise à jour :

Résultats partiels et classement provisoire de la Ligue 1 Mobilis de football, à l'issue des matchs de vendredi, pour le compte de la 14<sup>e</sup> journée, devant se poursuivre samedi et lundi.

**Vendredi, 26 décembre 2025 :**  
USM Khchela - CS Constantine 0-0  
JS Saoura - MC El Bayadh 2-1

**Samedi, 27 décembre 2025 :**  
Olympique Akbou - USM Alger 14h00  
Paradou AC - MB Rouissat 14h00  
JS Kabylie - ASO Chlef 17h00

**Lundi, 29 décembre 2025 :**  
ES Mostaganem - ES Ben Aknoune 14h00  
MC Oran - CR Belouizdad 17h00  
MC Alger - ES Sétif 19h30

#### Classement :

	Pts	J
1. MC Alger	28	11
2. USM Alger	22	13
3. JS Saoura	22	14
4. O. Akbou	21	13
5. MC Oran	21	13
6. USM Khchela	21	14
7. CR Belouizdad	20	12
8. CS Constantine	19	13
9. ES Ben Aknoune	17	12
10. MB Rouissat	16	12
11. JS Kabylie	15	11
12. ES Sétif	15	13
13. Paradou AC	13	13
14. ASO Chlef	13	13
15. ES Mostaganem	9	13
16. MC El Bayadh	3	14.

## CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE DIVISION UNE-DAMES (10<sup>e</sup> JOURNÉE)

### Les résultats et classement

Résultats et classement à l'issue des rencontres de la 10<sup>e</sup> journée du championnat d'Algérie de division une seniors-dames de football, disputées vendredi.

Aksal Batna - Afak Relizane	0 - 6
ASE Alger Centre - JS Kabylie	2 - 4
CS Constantine - AR Guelma	4 - 1
Etoile Athlétique Sétif - FC Béjaïa	1 - 0
RS Tissemsilt - US Biskra	0 - 3

**Samedi 27 décembre :**  
Akbou : CF Akbou - JF Khroub  
CR Belouizdad : Exempt

Classement:	Pts	J
1. CF Akbou	24	8
2. Afak Relizane	23	9
3. JF Khroub	22	9
4. JS Kabylie	20	9
5. CR Belouizdad	18	9
6. CS Constantine	17	10
7. Etoile Athlétique Sétif	14	9
8. US Biskra	11	9
9. ASE Alger Centre	7	9
10. FC Béjaïa	5	10
11. RS Tissemsilt	1	9
- Aksal Sport Batna	1	9
13. AR Guelma	0	10.

## L'ancien joueur de Nottingham Forest, John Robertson, est décédé à 72 ans

L'ancien ailier écossais John Robertson, à la fois surnommé "le Picasso de notre jeu" et "notre petit gros" par le manager Brian Clough, est décédé à 72 ans, a annoncé jeudi son ancien club de Nottingham Forest, avec qui il avait remporté deux Coupe d'Europe.

"Nous avons le cœur brisé d'annoncer le décès de John Robertson, légende de Nottingham Forest et un ami très cher", a indiqué le club dans un communiqué. "Véritable figure de notre club et double vainqueur de la Coupe d'Europe des clubs champions, John res-

tera à jamais dans nos mémoires pour son talent inégalé, son humilité et son dévouement sans faille à Nottingham Forest." Né le 20 janvier 1953 à Lanarkshire, en Ecosse, Robertson a rejoint Nottingham Forest à l'âge de 17 ans. Il a fait quelques apparitions au milieu

de terrain jusqu'à l'arrivée de Clough au début de l'année 1975.

John Robertson a été international à 28 reprises avec l'Ecosse (8 buts), disputant notamment les Coupe du monde 1978 et 1982.

Il a ensuite rejoint Derby

County en 1983, avant de revenir à Nottingham Forest. Il est ensuite devenu entraîneur, travaillant sous les ordres de son ancien coéquipier de Forest, Martin O'Neill, à Wycombe, Norwich, Leicester, Celtic et Aston Villa.

APS

## CAN-2025 (GR.E)

# Les «Vert» entre confiance et vigilance avant le Burkina Faso

Forte de son succès inaugural mercredi face au Soudan (3-0), la sélection nationale de football a rapidement tourné la page pour se projeter sur son deuxième match de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2025), dimanche face au Burkina Faso (18h30), pour le compte du groupe E.

Malgré l'ampleur du score lors de la première sortie, les joueurs du coach national Vladimir Petkovic, affichent un discours mesuré et gardent les pieds sur terre, conscients que le plus dur reste à venir.

Au sein du groupe, le mot d'ordre est clair: ne pas s'enflammer. Les joueurs ont déjà mis aux oubliettes le match face au Soudan pour se concentrer pleinement sur le choc à venir contre les "Étalons" du sélectionneur Brama Traoré, vainqueurs de leur côté de la Guinée équatoriale (2-1).

Un adversaire d'un tout autre calibre, réputé pour sa solidité, son impact physique et son expérience des grands rendez-vous continentaux.

Capitaine et leader du vestiaire, Riyad Mahrez a résumé l'état d'esprit qui anime les Verts à l'approche de cette affiche déterminante: "Un autre

match arrive face au Burkina Faso, nous devons hausser notre niveau de jeu pour espérer gagner", a-t-il déclaré lors de la conférence de presse, à l'issue du match face au Soudan, appelant à davantage d'exigence et de concentration.

### «Un enjeu de taille»

Sur le plan des confrontations directes, l'Algérie devra également composer avec un récent passé peu favorable face aux Burkinafè.

Les "Vert" restent en effet sans victoire lors de leurs trois dernières oppositions contre les "Étalons", une série qui rappelle la difficulté de ce rendez-vous.

La dernière confrontation remonte à la précédente CAN-2024 disputée en Côte d'Ivoire, où les deux sélections s'étaient quittées sur un



match nul (2-2) au stade de la Paix à Bouaké, illustrant une nouvelle fois l'équilibre et l'intensité de ce duel.

Ce duel entre deux équipes victorieuses lors de la première journée pourrait déjà peser lourd dans la course à la première place du groupe.

Pour l'Algérie, l'enjeu est double: confirmer les bonnes

intentions affichées lors de l'entrée en lice et franchir un premier test de taille face à une sélection burkinabè redoutable.

Le stade de la compétition, les Verts savent que seule une performance aboutie leur permettra de poursuivre leur marche en avant avec ambition et sérénité.

Dans l'autre match du groupe E, la Guinée équatoriale et le Soudan, battus d'entrée, s'affrontent avec l'objectif commun, de relancer leurs chances de qualification. Pour rappel, les deux premiers de chaque groupe, ainsi que les quatre meilleurs troisièmes, se qualifient pour les huitièmes de finale.

## CAN-2025

### La Côte d'Ivoire démarre par une victoire serrée, le Cameroun s'impose sur le fil

La sélection ivoirienne a entamé la défense de son titre continental par une courte mais précieuse victoire face au Mozambique (1-0), mercredi dernier, lors de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025.

Une entrée en matière maîtrisée mais laborieuse pour les Éléphants, longtemps contrariés par une défense mozambicaine bien organisée. Après

une première période fermée et pauvre en occasions franches, les Ivoiriens ont trouvé la faille dès le retour des vestiaires.

Amad Diallo a inscrit l'unique but de la rencontre en tout début de seconde mi-temps, profitant d'un moment de flottement défensif pour offrir l'avantage décisif à son équipe.

Malgré plusieurs tentatives par la suite, la Côte d'Ivoire n'est pas

parvenue à faire le break. Dans l'autre rencontre du groupe, le Cameroun a également dû batailler pour venir à bout du Gabon (1-0).

Les Lions Indomptables ont arraché la victoire en fin de match, au terme d'un duel intense et engagé, confirmant leurs ambitions dans cette compétition.

Avec ces résultats, la Côte d'Ivoire et le Cameroun prennent conjointement la tête du groupe.

Les deux sélections se retrouveront demain (dimanche) à 21h00 pour un choc très attendu, qui pourrait déjà s'avérer décisif pour la première place et la qualification.

Cette première journée a confirmé l'équilibre des forces en présence et la difficulté des matchs d'ouverture dans une CAN toujours imprévisible, où chaque détail peut faire basculer une rencontre.

AM



plan moral", a-t-il déclaré à l'issue de la rencontre.

Relativisant son trophée d'homme du match, Mahrez a ajouté: "La récompense individuelle est secondaire. L'important, c'est la victoire et l'intérêt de l'équipe nationale qui passe en premier." Une prestation "taille patron", un record historique et un message clair: Riyad Mahrez reste le symbole des ambitions algériennes dans cette CAN-2025.

## CAN-2025 - ALGÉRIE

### Mahrez, un pas de plus dans la légende

Le large succès de l'équipe nationale de football, mercredi face au Soudan (3-0), pour son entrée en lice en Coupe d'Afrique des nations CAN-2025, a porté l'empreinte du capitaine Riyad Mahrez, auteur d'un doublé et logiquement désigné homme du match.

Le sociétaire d'Al-Ahli Djeddah (Arabie saoudite) n'a pas seulement guidé son équipe vers la victoire, mais il a surtout gravé son nom un peu plus dans l'histoire du football algérien.

Avant le coup d'envoi du tournoi, Mahrez partageait le statut de meilleur buteur algérien en phases finales de la CAN avec le légendaire N.10, Lakhdar Belloumi, avec six buts chacun.

Grâce à ses deux buts face au Soudan, Mahrez porte désormais son compteur à huit réalisations et

s'installe seul en tête de ce classement historique.

Cette performance illustre la constance remarquable de Mahrez sur la scène africaine durant la CAN : un but en 2015, deux en 2017, trois en 2019 et déjà deux en 2025.

Le meilleur joueur de Premier League anglaise en 2016 rejoint ainsi l'ancienne vedette des "Vert", Rabah Madjer, en marquant lors de quatre phases finales différentes, confirmant son importance capitale au sein du "Club Algérie".

Malgré cette distinction individuelle, le capitaine algérien a tenu à souligner la dimension collective de la victoire. "Je suis heureux d'avoir pris les trois points, nous avions vraiment besoin de ce succès, surtout que cela faisait un moment que nous n'avions pas gagné à la CAN. C'est très important sur le

## CAN-2025

### Mahrez, Jackson et Achouri en tête du classement des buteurs après la première journée

Trois attaquants dont l'international algérien Riyad Mahrez, sont en tête du classement des buteurs à l'issue de la première journée de la Coupe d'Afrique des nations de football CAN-2025, en signant chacun un doublé.

Cadre expérimenté de la sélection algérienne, le capitaine Riyad Mahrez a marqué les esprits en inscrivant deux buts contre le Soudan (3-0), dont le premier après 1 minute et 21 secondes de jeu, rappelant son influence et sa capacité à faire la différence dans les moments clés.

Outre Mahrez, deux autres joueurs ont réussi un doublé lors de la première journée, à savoir le Tunisien Elias Achouri et le Sénégalais Nicolas Jackson, contre respectivement l'Ouganda (3-1) et le Botswana (3-0).

Buteur lors de la dernière journée de la Ligue des champions européenne contre Villarreal (3-2), l'attaquant tunisien Achouri, sociétaire du FC Copenhague (Danemark), a mis à profit son efficacité offensive au service des "Aigles de Carthage".

Buteur lors des trois derniers matchs du Sénégal, Nicolas Jackson, l'attaquant du Bayern Munich, a poursuivi sur cette lancée pour son premier match de la CAN face au Botswana. L'attaquant des "Lions" a inscrit un doublé, apportant une contribution décisive à l'entrée en matière victorieuse de son équipe.

Plusieurs autres joueurs majeurs attendus dans cette CAN se sont également montrés décisifs devant le but. C'est le cas de l'Egyptien Mohamed Salah. La star de Liverpool a trouvé les filets contre le Zimbabwe, de même que le sociétaire de Manchester City, Omar Marmoush.

Lyle Foster (Afrique du Sud), Samuel Moutousamy (RD Congo), Ademola Lookman (Nigeria) et Amad Diallo (Côte d'Ivoire) se sont eux aussi illustrés en trouvant le chemin des filets lors de cette première journée, où plusieurs stars attendus ont été au rendez-vous.

APS



BAYERN

## KANE, MATTHÄUS SANS DÉTOUR

Lothar Matthäus n'a pas tari d'éloges à l'égard d'Harry Kane (32 ans, 25 matchs et 30 buts toutes compétitions cette saison), qu'il considère comme la référence actuelle du Bayern Munich et l'un des meilleurs recrutements récents du club allemand. L'ancienne légende bavaroise estime que l'attaquant anglais a largement dépassé le simple statut de buteur pour s'imposer comme un leader global au sein de l'équipe.

"Pour moi, le meilleur joueur de l'année et le meilleur transfert, c'est clairement Harry Kane, a affirmé le Ballon d'Or 1990 dans des propos relayés par Sky Deutschland. Il a été recruté pour succéder à Robert Lewandowski, mais il est bien plus que ça. Il joue pour l'équipe, apporte dans le jeu et inspire les autres, sur le terrain comme en dehors."

## NEWCASTLE WISSA, C'ÉTAIT MOINS UNE !

L'été dernier, Yoane Wissa (29 ans, 3 apparitions en Premier League cette saison) a fait le forcing pour quitter Brentford afin de rejoindre Newcastle. La situation de l'attaquant congolais ne s'est décantée que dans les derniers instants du mercato, et les Magpies ont pu enregistrer sa signature à 10 secondes de la deadline, au terme d'une journée assez folle, a révélé l'ex-Lorientais pour Sky Sports.

"J'ai voyagé depuis Londres, je suis parti de chez moi à 3 heures du matin. J'ai conduit jusqu'à Newcastle, je suis arrivé vers 7 heures du matin, je n'ai même pas dormi une heure car je n'arrivais pas à dormir. J'ai reçu un coup de fil de mon agent, qui m'a dit qu'on avait presque trouvé un accord. (...) Je pensais signer à 15h, puis à 18h, 19h : rien, rien, rien, rien. On a donc dû repousser à 21h, toujours rien. J'ai commencé à appeler mon agent et il m'a juste répondu qu'il négociait toujours. J'ai signé à dix secondes de la fin", a raconté Wissa. Blessé pendant les quatre premiers mois de la saison, l'ancien Ajaxien va désormais représenter un renfort de poids pour Newcastle.

## MAN CITY UN DÉPART D'ACTUALITÉ POUR BOBB

Peu utilisé par Pep Guardiola ces deux derniers mois, Oscar Bobb (22 ans, 15 matchs toutes compétitions cette saison) pourrait envisager un départ de Manchester City dès le mois de janvier. La situation de l'ailier norvégien serait étroitement liée à l'issue du dossier menant à Antoine Semenyo, dont l'arrivée potentielle pourrait rebattre les cartes dans le secteur offensif.

Selon Fabrizio Romano, Bobb réfléchirait sérieusement à son avenir en cas de finalisation de ce transfert. Plusieurs clubs ont déjà pris des renseignements ces dernières semaines, dont le Borussia Dortmund, attentif à l'opportunité de récupérer un joueur en manque de temps de jeu chez les Skyblues.

## MAN UTD WHARTON, LA PRIORITÉ POUR L'ÉTÉ

Manchester United a fait d'Adam Wharton (21 ans, 24 matchs toutes compétitions cette saison) une priorité pour renforcer son milieu de terrain. Selon la presse britannique, le club anglais serait prêt à envisager une offensive majeure pour le joueur, également très apprécié du Real Madrid, qui suit de près son évolution.

Sous contrat avec Crystal Palace jusqu'en juin 2029, l'international anglais ne serait toutefois pas attendu sur le marché avant l'été prochain. Les dirigeants londoniens pourraient réclamer près de 100 M€ pour ouvrir la porte à un transfert, ce qui promet une concurrence féroce entre Manchester United et le Real Madrid lors du prochain mercato estival.

## AMORIM ET L'EXEMPLE CASEMIRO

Dans une équipe de Manchester United qui marche toujours sur des œufs, Casemiro (33 ans, 15 matchs et 4 buts en Premier League cette saison) sert de modèle à l'entraîneur Ruben Amorim. En conférence de presse, le technicien portugais a présenté le milieu de terrain brésilien comme un exemple pour ses coéquipiers.

"Si tout le monde travaillait comme Casemiro... Tout est une question de concentration. On comprend pourquoi ce type a gagné cinq Ligues des Champions. Si vous faites attention à tout ce qu'il fait, avec ou sans contrat... c'est tout simplement un joueur de très haut niveau", a observé le Lusitanien.

Casemiro arrivera en effet au terme de son bail en juin.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

# DK NEWS

Édité par la SARL  
**DK NEWS**Directeur général  
**Benzine Lamine**

Gérant

**Fayçal Laouar**

Directeur de rédaction et publication

**Dif Abdelhamid****RÉDACTION ADMINISTRATION**

&lt; 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 028.05.33.32 &gt;

FAX : 028.05.31.61 E-MAIL : contact@dknews.dz SITE : http://www.dknews.dz

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 028.05.33.32 FAX : 028.05.31.61 /

E-MAIL : contact@dknews.dz - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, priez de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

## ALGÉRIE - LIBYE

**Sur instruction du président de la République, le Général d'Armée Chanegriha signe le registre de condoléances au siège de l'ambassade libyenne (MDN)**

Sur instruction du président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, le Général d'Armée, ministre Délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (APN), Saïd Chanegriha, a présenté, jeudi, ses condoléances et signé le registre de condoléances ouvert au siège de l'ambassade, à la suite du décès du Général d'Armée Mohammed Ali Ahmed Al-Haddad, Chef d'Etat-Major général de l'Armée libyenne et de la délégation qui l'accompagnait dans un accident d'avion, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale.

"Au siège de l'ambassade de l'Etat de Libye en Algérie, et au nom du Gouvernement et du peuple algérien, et sur instruction de Monsieur le Président de la République algérienne démocratique et populaire, Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'ANP, a présenté ce soir, jeudi 25 décembre 2025, ses condoléances et signé le registre de



tre de condoléances ouvert au siège de l'ambassade, à la suite du décès du Général d'Armée Mohammed Ali Ahmed Al-Haddad, Chef d'Etat-Major général de l'Armée libyenne et de la délégation qui l'accompagnait, et ce, à la suite de l'accident d'avion survenu lors de leur retour au pays. Monsieur le Général d'Armée a fait part de ses condoléances les plus sincères et de ses profonds sentiments de compassion et de solidarité aux familles des victimes ainsi qu'à l'ensemble du peuple frère libyen", précise la même source.

## MDN

**Alger et Tunis consolident leur coopération militaire face aux défis sécuritaires**

La coopération militaire entre l'Algérie et la Tunisie a été au cœur des échanges lors de la 19e session de la commission mixte algéro-tunisienne, chargée du suivi et du contrôle de l'exécution des programmes de coopération militaire, tenue à Alger du 21 au 25 décembre 2025.

Cet important rendez-vous bilatéral illustre la volonté commune des deux pays frères de renforcer leur coordination stratégique dans un contexte régional marqué par des défis sécuritaires complexes et évolutifs.

C'est dans ce cadre que le général-major Mohamed Salah Benbicha, secrétaire général du ministère de la Défense nationale (MDN), a reçu en audience, mercredi der-

nier au siège du MDN, le général de corps d'armée Mohamed El-Ghoul, chef d'état-major de l'armée de terre tunisienne, accompagné d'une délégation militaire de haut niveau.

La rencontre s'est déroulée en présence du chef d'état-major des Forces terrestres, chef de la délégation algérienne au sein de la commission mixte, ainsi que du directeur des relations extérieures et de la coopération du MDN, aux côtés des membres de la délégation tunisienne. Selon le communiqué du ministère de la Défense nationale, les discussions bilatérales ont porté sur plusieurs domaines d'intérêt commun, notamment l'évaluation des mécanismes de

coopération existants et les perspectives de leur renforcement. Les deux parties ont salué la qualité et le niveau distingué des relations de coopération entre les armées algérienne et tunisienne, fondées sur une confiance mutuelle et une convergence de vues sur les enjeux sécuritaires régionaux.

À cette occasion, le général-major Mohamed Salah Benbicha a mis en avant les résultats positifs enregistrés dans le domaine de la coopération militaire, soulignant l'importance d'une coordination permanente et intensive entre les deux pays.

Il a insisté en particulier sur la nécessité de renforcer les efforts conjoints en matière de sécurisation des frontières communes, afin de faire face efficacement aux menaces liées au terrorisme, à la criminalité transfrontalière, à l'immigration clandestine, à la contrebande sous toutes ses formes ainsi qu'au narcotrafic. Cette rencontre traduit la détermination partagée de l'Algérie et de la Tunisie à préserver la sécurité et la stabilité dans la région, en misant sur une approche concertée et une coopération opérationnelle renforcée.

A l'issue de l'audience, les deux parties ont procédé à un échange de présents symboliques, scellant ainsi l'esprit de fraternité et de partenariat stratégique qui caractérise les relations militaires entre les deux pays.

A.M

## ALGÉRIE - JAPON

**Alger et Tokyo consolident un partenariat stratégique à forte valeur politique, économique et technologique**

Les relations algéro-japonaises ont franchi, jeudi dernier, à Alger, une nouvelle étape significative à la faveur d'une séance de travail approfondie entre le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Lounès Magramane, et le vice-ministre japonais des Affaires étrangères, Yohei Onishi, en visite officielle en Algérie.

Cette rencontre de haut niveau s'inscrit dans une dynamique bilatérale renouvelée, marquée par une convergence croissante des visions politiques et un intérêt commun pour le renforcement des échanges économiques et technologiques.

Selon un communiqué du ministère des Affaires étrangères, cette réunion a permis aux deux parties de saluer la solidité historique des relations d'amitié et de coopération unissant l'Algérie et le Japon, relations fondées sur le respect mutuel, la confiance et un dialogue politique constant.

Les discussions ont également mis en évidence le dynamisme récent de cette coopération, illustré par la multiplication des visites officielles de haut niveau et par une coordination étroite sur plusieurs

dossiers régionaux et internationaux d'intérêt commun.

À cette occasion, M. Magramane a félicité le responsable japonais pour le succès remarquable de l'Exposition universelle Expo Osaka 2025, un événement mondial d'envergure auquel l'Algérie a participé de manière active et remarquée. Le pavillon algérien s'est distingué par la qualité de son design architectural et de sa conception extérieure, décrochant la médaille d'argent du meilleur design extérieur, une reconnaissance internationale qui reflète l'image moderne et innovante de l'Algérie sur la scène mondiale.

Les échanges ont également porté sur la conjoncture favorable actuelle, propice à l'émergence d'une nouvelle impulsion dans les relations bilatérales, notamment sur les plans politique, économique et institutionnel.

Les deux parties ont souligné l'importance de maintenir des consultations régulières et structurées, en s'appuyant sur les engagements pris lors de la première session du Comité intergouvernemental économique algéro-japonais, tenue avec succès à Alger en mai dernier. Dans cette

perspective, Alger et Tokyo ont convenu d'organiser la sixième session des consultations politiques, conjointement avec la deuxième réunion du Comité intergouvernemental économique, à Tokyo, au cours du premier semestre de l'année 2026. Cette échéance est appelée à constituer un jalon majeur dans l'approfondissement du partenariat stratégique entre les deux pays. En marge de cette séance de travail, le vice-ministre japonais a été reçu par le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, avant de s'entretenir avec le ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah.

Ces rencontres traduisent la volonté commune de diversifier et d'intensifier la coopération, notamment dans les domaines porteurs des technologies numériques, de l'innovation et de l'intelligence artificielle, confirmant ainsi l'ambition des deux pays de hisser leurs relations à un niveau stratégique durable et mutuellement bénéfique.

A.M

## ÉDITORIAL DK NEWS DU JOUR

**Miracles en ligne, dangers bien réels : la prolifération des charlatans du numérique**

À l'ombre des algorithmes et à la faveur d'un espace numérique encore insuffisamment régulé, une nouvelle forme de charlatanisme s'impose avec une efficacité redoutable.

Baptisés charlatans du numérique, ces acteurs exploitent les réseaux sociaux pour vendre des produits présentés comme thérapeutiques, mais qui relèvent le plus souvent de la supercherie.

Compléments alimentaires aux vertus miraculeuses, cures minceur express, solutions « naturelles » contre des maladies graves : la toile est devenue un vaste marché d'illusions, où la promesse supplante la science.

Le phénomène prospère grâce à une mécanique bien huilée.

Des pages très actives, des vidéos soigneusement montées, des témoignages émotionnels et, surtout, l'appui d'influenceurs jouissant d'une forte crédibilité auprès de leurs abonnés. La frontière entre conseil bien-être et acte médical est volontairement brouillée.

Sous couvert de recommandations personnalisées, ces vendeurs déguisés incitent à une consommation désinformée, parfois dangereuse, notamment chez les jeunes publics, plus exposés à la pression sociale et au culte de l'apparence. En Algérie, le succès de ces pratiques trouve un terrain particulièrement réceptif.

La quête de solutions rapides, le coût des soins, mais aussi la déception ou la méfiance vis-à-vis de la médecine conventionnelle expliquent en partie cet engouement.

Des milliers de citoyens, confrontés à la douleur, à la maladie ou à l'angoisse, se laissent convaincre par des annonces au vernis scientifique, mais au contenu vide de toute validation médicale.

Dans la forme, tout est rassurant ; dans le fond, il s'agit d'un piège soigneusement tendu.

Le charlatanisme n'est certes pas un phénomène nouveau. Il a longtemps prospéré dans les marges, nourri par les croyances populaires et le bouche-à-oreille.

Mais les réseaux sociaux lui ont offert une caisse de résonance inédite.

Désormais, l'escroquerie se diffuse à grande échelle, portée par des « likes » et des partages qui remplacent l'expertise, tandis que l'anonymat protège les auteurs de toute responsabilité réelle. L'aura numérique devient un argument d'autorité, au détriment de la raison et de la prudence. Ceux qui succombent à ces pratiques sont souvent animés par l'espoir plus que par la naïveté. Lorsqu'un proche est gravement malade, l'idée même d'un remède miracle, aussi improbable soit-il, devient séduisante. Le bonimenteur exploite cette fragilité émotionnelle, jouant sur la peur, la culpabilité et l'urgence.

Certains vont jusqu'à renoncer à des traitements éprouvés ou à des interventions chirurgicales indispensables, préférant des solutions prétendument radicales et peu coûteuses.

Le danger est alors immédiat : retard de prise en charge, aggravation de l'état de santé, voire conséquences irréversibles.

Il convient de rappeler une évidence souvent occultée : en dehors des laboratoires reconnus et des professionnels de santé habilités, nul ne possède la légitimité scientifique pour promouvoir des produits à usage thérapeutique. La prolifération de ces offres douteuses constitue une menace directe pour la santé publique. Elle nourrit une médecine parallèle fondée sur l'illusion, la désinformation et le profit.

Face à cette dérive, la réponse ne peut être uniquement répressive, même si le renforcement des contrôles et des sanctions s'impose avec urgence. Les plateformes numériques doivent assumer leur responsabilité en limitant la diffusion de contenus trompeurs, tandis que les autorités sanitaires sont appelées à intensifier la sensibilisation. Mais la clé demeure l'esprit critique.

Dans un monde saturé de promesses numériques, apprendre à douter devient un acte de protection.

Car derrière les miracles en ligne se cachent, bien souvent, des dangers bien réels.

A.M